

Le canal de nouvelles de CBC pas encore en ondes

— Flora MacDonald

OTTAWA (PC) — Le gouvernement conservateur a émis de sérieuses réserves à l'endroit du projet du réseau anglais de Radio-Canada (CBC) de mettre en oeuvre un service de nouvelles en anglais 24 heures sur 24 sur le câble.

La ministre des Communications Flora MacDonald a déclaré en conférence de presse hier que le gouvernement ne prendra pas de décision définitive sur l'annulation de cette licence avant l'automne prochain. Elle a cependant écrit au président de la société de la Couronne, Pierre Juneau, pour lui demander de ne pas engager de dépenses et d'entreprendre une réorganisation importante de ses effectifs avant cette décision.

Le gouvernement craint que le service proposé par CBC ne contribue à la concentration des médias et s'inquiète de voir une société d'Etat mettre sur pied une telle entreprise pour les anglophones sans proposer la moindre initiative à l'endroit des francophones, a expliqué Mme MacDonald.

L'opposition a cependant soutenu que les véritables motifs de cette prise de position résidaient dans les pressions de députés conservateurs d'arrière-banc de l'Ouest du pays, qui auraient préféré voir la firme albertaine Allarcorn obtenir la licence d'exploitation du service de nouvelles 24 heures sur 24.

Les députés libéraux et néo-démocrates ont accusé la ministre MacDonald d'ingérence et ont réclamé sa démission.

La ministre des Communications a expliqué hier que le gouvernement conservateur avait le droit d'annuler une décision du CRTC (Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes) ou de la renvoyer à l'étude dans les 60 jours qui suivent l'octroi d'une licence.

En novembre dernier, le CRTC a accordé 11 licences de services spécialisés. Dans trois cas, les licences entraînent en vigueur le jour même mais, dans les huit autres cas, elles n'entraient en vigueur que le 1er septembre 1988.

Le gouvernement ne pourra donc pas annuler l'octroi de ces huit licences avant septembre, a déclaré Mme MacDonald.

Intentions

Cependant, le gouvernement

doit donner une idée de ses intentions pour permettre aux entreprises touchées de mettre au point leurs plans et de prendre des décisions au sujet de leurs investissements, a ajouté la ministre.

En premier lieu, le gouvernement a décidé de maintenir la décision du CRTC d'octroyer des licences aux trois services qui prenaient effet en novembre, soit The Sports Network, MuchMusic et TV5.

Il a également indiqué qu'il n'entendait pas annuler ou renvoyer à l'étude les licences du Canal Famille, de MusiquePlus, du Réseau des Sports, de MeteoMedia, de Vision TV, de YTV et de The Family Channel, même s'il doit attendre septembre 88 pour prendre sa décision définitive à leur sujet.

Ce n'est que pour le réseau de nouvelles de CBC que le gouvernement émet des réserves, a déclaré Mme MacDonald.

Le gouvernement se demande à quel point le service de nouvelles, dans sa forme actuelle, contribuerait à la concentration de la gestion et de l'exploitation de la diffusion de nouvelles au Canada. En deuxième lieu, il importe de déterminer s'il convient qu'une société d'Etat fédérale d'une telle importance déclenche une opération de cette envergure et serve l'une des deux grandes collectivités linguistiques du Canada avant de prendre des mesures qui pourraient répondre aux attentes de l'autre grande collectivité linguistique", a déclaré la ministre.

Mme MacDonald a spécifié qu'elle ne demandait pas à la société d'Etat de mettre sur pied un service de nouvelles 24 heures sur 24 en français, le marché francophone plus restreint ne le permettant pas, mais plutôt d'essayer de répondre aux besoins spécifiques des francophones par des initiatives particulières.

En attendant la décision finale du gouvernement, la direction de Radio-Canada devrait examiner d'autres façons de dissiper les craintes gouvernementales, a poursuivi la ministre. La société

de la Couronne pourrait notamment étudier une formule d'association avec le secteur privé, a-t-elle suggéré.

Tué dans l'oeuf

En laissant planer au dessus de la tête de la CBC la menace de l'annulation de sa licence, en retardant l'entrée en service de la



Flora MacDonald

nouvelle chaîne et en lançant l'idée d'une association avec le secteur privé, la ministre MacDonald risque tout bonnement de tuer dans l'oeuf le projet d'un service de nouvelles, a déclaré le député libéral Jean-Robert Gauthier.

A l'intérieur Informations générales

pp. 3, 6, 8

Vivre en 88

p. 4

De tout et de tous

p. 5

Le gouvernement libéral en train de stériliser les instruments de l'essor économique du Québec

— Parizeau

SAINTE-FOY (PC) — Le gouvernement Bourassa est en train de stériliser nos instruments économiques, privant les Québécois d'une possibilité d'envahir le marché américain.

Telle est la thèse qu'a développée hier soir le candidat à la direction du Parti québécois, l'économiste Jacques Parizeau, devant quelque 500 partisans à l'Université Laval.

Dans une longue allocution de 75 minutes qui faisait penser à un



Jacques Parizeau

professeur s'adressant à ses étudiants, M. Parizeau a soutenu qu'un éventuel gouvernement du Parti québécois ne casserait pas la combinaison gagnante formée du secteur public et du secteur privé.

Le gouvernement Bourassa est en train, au nom du dogme de l'entreprise privée, de mettre la hache dans nos principaux instruments de développement comme la Caisse de dépôt et de placement, le régime d'épargne-actions, le régime des actions accréditives ou la Société de développement industriel, a-t-il affirmé.

Selon M. Parizeau, l'attitude du gouvernement Bourassa à cet égard est désastreuse et aura pour conséquence de nuire aux Québécois qui voudront profiter de l'accord du libre-échange pour se lancer sur le marché américain.

Réaction à courte vue

"C'est une réaction à courte vue de gens qui sont en train d'accepter de devenir des gérants de succursale", a dit l'ancien ministre des Finances.

M. Parizeau a admis qu'il fallait faire un certain ménage dans le secteur économique public. Il y a eu des erreurs depuis 25 ans, a-t-il dit, citant le cas de la nationalisation de l'amiante, et la création de Sidbec-Normines qui a coûté encore plus cher et qui a été créée par le gouvernement libéral. Mais il ne faut pas que les privatisations deviennent un dogme, a-t-il dit.

Souveraineté

Dans un premier temps, il faut d'abord lutter contre cette mode du gouvernement Bourassa de

s'attaquer à nos instruments collectifs de développement, a dit l'ancien ministre.

Mais à plus long terme, c'est la souveraineté du Québec qui permettra aux Québécois de se prendre en mains.

Il a noté par exemple que la prise de contrôle majoritaire des actions de Domtar par la Caisse de dépôt et de placement avait permis à cette entreprise des investissements de plus de 1,2 milliard \$ depuis trois ans.

Coupures dénoncées

M. Parizeau a également dénoncé les coupures gouvernementales dans les budgets des universités, estimant qu'on forçait ces établissements à hausser les frais de scolarité des étudiants.

M. Parizeau a su manier l'humour à son propre égard, ne cachant pas ses responsabilités dans la nationalisation erronée de l'amiante ou dans les premières coupures qui ont touché au régime des prêts-bourses aux étudiants.

Une utopie

Enfin, M. Parizeau a dénoncé l'utopie qu'il voit dans l'instauration de la phase II de la Baie James, un projet que défend le premier ministre Robert Bourassa.

M. Parizeau a dit qu'il faudrait des ventes à l'étranger de 12,000 mégawatts pour faire vivre le projet. Or les ventes actuelles aux Etats-Unis ne sont de l'ordre que de 2,400 mégawatts. "Ce n'est pas pour demain et les gens vont rapidement déchanter", a-t-il conclu.

Vente FOYERAMA Eaton



Notre cahier Vente Foyerama regorge des meilleurs achats de la saison pour embellir votre foyer! C'est l'événement de l'heure... alors, passez vite chez Eaton pour vous procurer un exemplaire de ce cahier!

Profitez d'un rabais important pour rajeunir votre intérieur par le Service d'achats à domicile Eaton



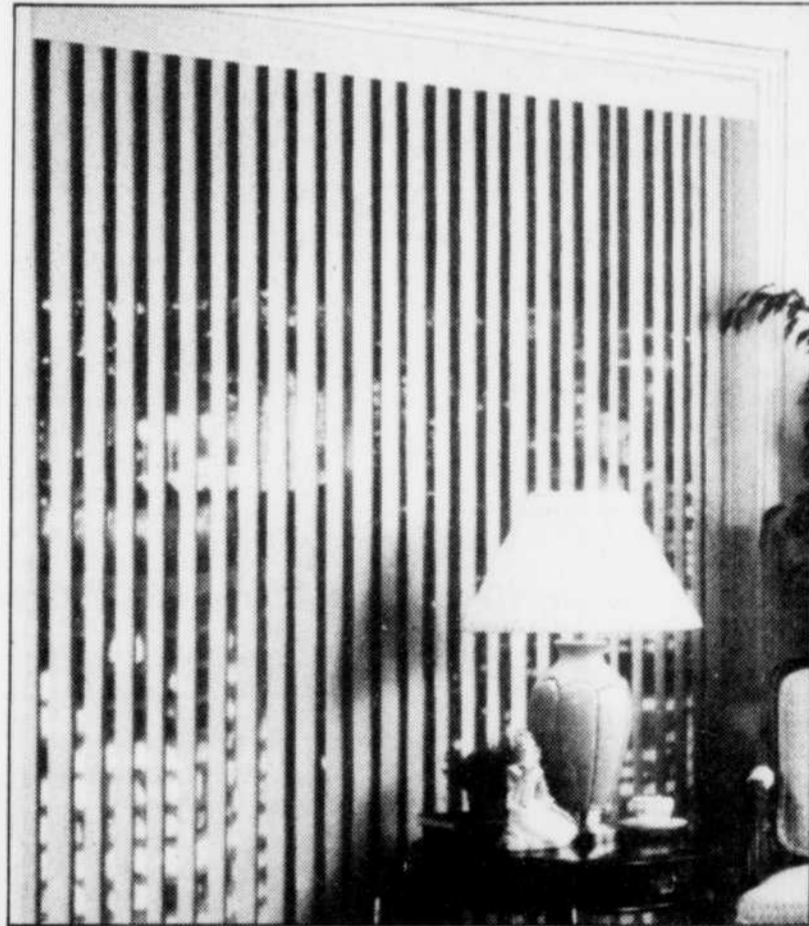
Moins 20% sur tissus, moins 20% sur main-d'oeuvre; recouvrement à rabais!

Voici une merveilleuse occasion de donner une nouvelle vie à un vieux sofa, une causeuse ou un fauteuil défraîchis. Faites votre choix parmi des centaines de tissus de recouvrement.

35% de rabais sur le prix courant d'une collection de tissus Eaton. Une formidable sélection de tissus pour couvre-lits et tentures sur mesure.

(Tentures: main-d'oeuvre et pose en sus).

30% de rabais sur le prix courant d'une sélection de tissus à tentures imprimés, tons unis, motifs floraux, tissus texturés, satins et voilages dans un choix de couleurs les plus demandées! (Main-d'oeuvre et pose en sus).



Offre de lancement!
25% de rabais!
Stores verticaux "Windsor" de LouverDrape. Téléphonnez au Service d'achats à domicile, pour profiter pleinement de cette offre de lancement qui transformera votre intérieur!
• Les stores verticaux "Windsor" sont tissés d'un matériel résistant aux flammes.

- Les lames de 3" po. sont offertes en 7 teintes pastel.
- Tête d'aluminium, poids et chaînes compris.

Exemple de rabais:
Stores "Windsor" pour fenêtre de 84 x 84 po.
Prix courant Eaton après cette vente 585.00

438⁷⁵ l'ens.

(Cantonnière et pose en sus).

Offre spéciale:
Avec tout achat de stores verticaux LouverDrape, vous pourrez acheter une cantonnière sur mesure "Top Hat" de luxe, de ton ivoire ou aspect chêne ou noyer, au même prix que vous paierez pour une cantonnière ordinaire. (Les rabais sont proportionnels au type et aux dimensions des stores verticaux choisis).

Choix d'autres habillements-fenêtres de LouverDrape à prix raisonnables

- Stores ventilés sur mesure, plus de 125 couleurs.
- Stores verticaux sur mesure, plus de 300 couleurs.
- Stores plissés sur mesure, plus de 125 couleurs.
- Stores tissés en bois, sur mesure, plus de 50 motifs.

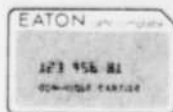
30% de rabais sur le prix courant de parures de lit sur commande spéciale

La collection "Inspiration" volume 1 Eaton comprend des couvre-lits, édredons, dessus de lits et coettes. Plus de 22 modèles en tout, dont 3 motifs peints à la main et piqués au contour: "Lily", "Poppy" et "Paradise".

Le Service d'achats à domicile Eaton!
Téléphonnez au Service d'achats à domicile Eaton. Nous vous enverrons un de nos représentants qui vous montrera des échantillons, vous conseillera et établira un devis sur place, sans frais ni obligations de votre part.

Région de Sherbrooke: 563-9555

Venez ou composez 563-9555



Credit accepté avec la carte Eaton



Les cartes American Express, Visa et MasterCard sont acceptées en plus pour les achats en personnel.

EATON

Nous sommes...le grand magasin du Canada

Gare à l'électoratisme

Le budget que le ministre des Finances présentera le 10 février prochain pourrait bien être le dernier avant les élections fédérales. Espérons que M. Wilson ne versera pas dans l'électoratisme.

L'économie canadienne va relativement bien et tant qu'il en sera ainsi, le problème du déficit paraîtra moins grave. La croissance économique que connaît le Canada permet en effet au gouvernement fédéral d'encaisser davantage de revenus de taxes.

Mais il faut être réaliste; il est fort probable que notre économie subira un ralentissement au cours des prochaines années si ce n'est dès cette année comme le prévoient bon nombre d'économistes. Bien sûr, le libre-échange aura un effet positif mais n'oublions pas que, dans bien des secteurs, l'abolition des tarifs se fera sur une période de dix ans.

Si on ne parvient pas à réduire substantiellement le déficit en période de croissance, il sera encore beaucoup plus difficile de le faire en période de ralentissement, ou encore pire, de récession.

Tout cela pour dire que le gouvernement conservateur ne peut pas se

permettre des largesses budgétaires. La croissance aidant, il a réussi à freiner le déficit mais le combat n'est pas gagné définitivement, loin de là.

Mais comme on le sait, les rumeurs d'élections se font persistantes, et si c'est vraiment l'intention des conservateurs de déclencher un scrutin en 1988, il leur sera très tentant de présenter un dernier budget racoleur.

Le ministre Wilson sait qu'un déficit dépassant le seuil psychologique de 30 milliards \$ serait mal accueilli, particulièrement par le secteur des affaires. Dans le budget de 1987, M. Wilson avait réussi à le maintenir sous cette barre grâce davantage à quelques tactiques comptables qu'à de réelles mesures d'assainissement financier.

Peut-être trouvera-t-il d'autres trucs du genre pour son budget de février. Peut-être aussi choisira-t-il la voie de l'optimisme exagéré lui permettant d'anticiper des revenus supérieurs à ce qu'ils pourraient être en réalité. Ce ne serait pas étonnant. Mais souhaitons plutôt que le gouvernement conservateur réaffirme concrètement et clairement son intention de poursuivre la lutte au déficit.

Roch Bilodeau

Un policier lésé

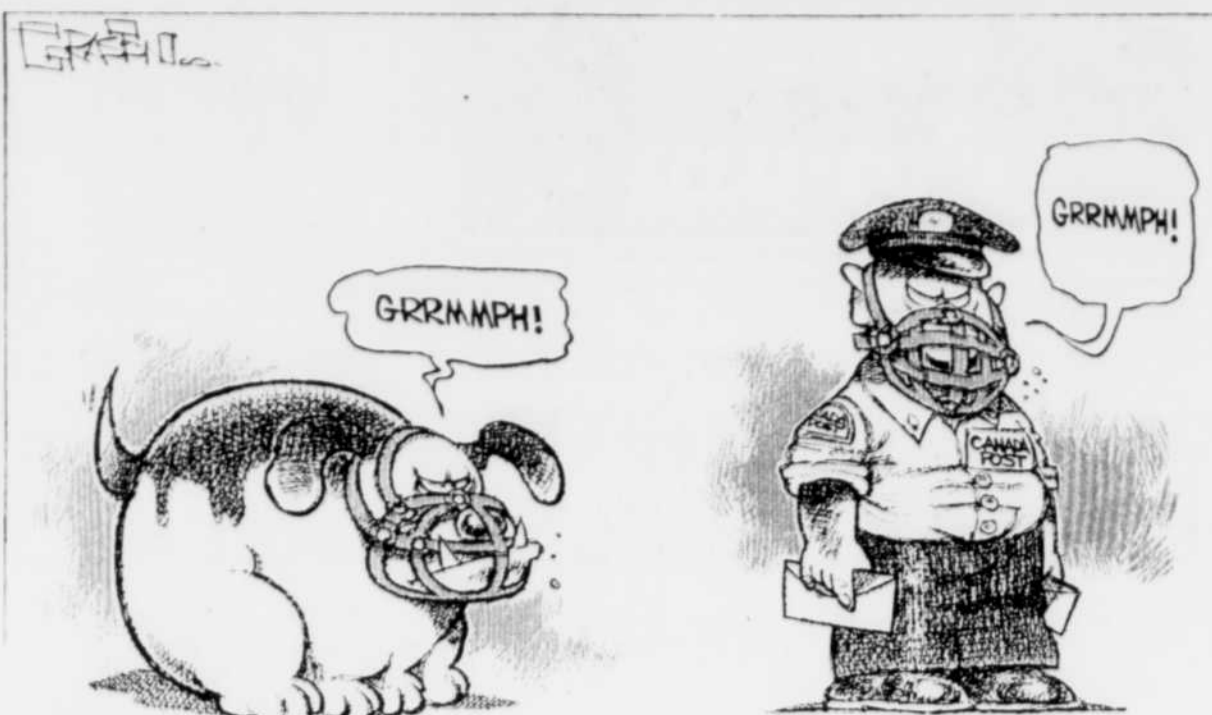
Absurde que cette histoire d'un policier qui refuse de surveiller la clinique du docteur Morgentaler en raison de ses croyances religieuses et qui est forcé à démissionner par son employeur. Et ce n'est pas certain que cet homme menacé de perdre son emploi n'aurait pas raison et ne regagnerait pas son emploi en évoquant la charte des droits et libertés qui dit qu'un citoyen ne peut pas être lésé en raison de sa religion.

Ce policier croit que l'avortement est un acte criminel et il s'objecte à protéger la clinique de M. Morgentaler contre des manifestants eux aussi opposés à l'avortement illégal. Or son employeur, la police de Toronto, au lieu de l'assigner à d'autres fonctions, a choisi de le renvoyer pour insubordination. Pourtant le policier n'a pas décidé de ne pas arrêter de trafiquants de drogues ou de fermer les

yeux sur la prostitution et il ne tremble pas devant la possibilité d'avoir à intervenir contre des bandits armés. Il dit simplement non à une tâche qui consiste à protéger contre des manifestants généralement pacifiques, un médecin qui s'entête à pratiquer l'avortement de façon illégale. Pendant que M. Morgentaler a le droit de défier la loi, un policier, au nom de ses convictions religieuses, n'a pas le droit de dire non à une tâche que d'autres de ses collègues pourraient aisément accomplir.

La direction de la police de Toronto a réagi de façon obtuse en cette affaire. Elle aurait pu éviter d'aller devant les tribunaux. En mutant le policier à d'autres fonctions, elle a préféré l'affrontement en brimant des droits fondamentaux.

Jean Vigneault



Comment protéger les facteurs de Postes Canada

Comment protéger Postes Canada...

OPINION DES LECTEURS

On aura besoin des Américains...

Pourquoi tant de "chiâlage" concernant le libre-échange? Je n'y comprends peut-être pas grand-chose: l'un dit blanc et l'autre dit noir, mais je ne suis pas d'avis que cela n'apporterait que des malheurs aux Canadiens.

Au contraire, cela apporterait peut-être plus de spécialités, plus d'emplois et aussi un appui militaire en cas de besoin.

Si vous avez suivi la série "Amerika" au complet comme moi, vous devez savoir de quoi je parle. On aura besoin des Américains en cas d'invasion d'un autre pays.

Danielle Paquette

Clubs d'âge d'or: indispensables

Madame Stella Pednault, vous avez été déçue du Club d'âge d'or où vous avez été présentée avec sans doute l'espérance de combler vos heures de solitude comme tous ceux qui s'y rendent pour jouer aux cartes tout en rencontrant des amis qui vous font oublier un instant nos infirmités et notre vieillissement. Bien sûr, nous n'en sommes pas rendus à la perfection car il nous reste encore quelques années, pas beaucoup, pour nous améliorer.

Il y a 26 clubs dans la ville de Sherbrooke. Vous devriez être capable d'en trouver un à votre dimension. Moi, j'en fréquente sept, c'est-à-dire un chaque jour car c'est la seule place où je trouve tant de dévouement gratuit de la part des dirigeants qui y mettent leur énergie, toute la meilleure volonté du monde et ils donnent et vont de leurs deniers à l'occasion afin de procurer toutes sortes de petites surprises à leurs membres. Ils paient leur entrée et bien souvent n'ont même pas le temps de jouer aux cartes.

Les autorités de la ville ont reconnu que les différents clubs d'Age d'Or sont indispensables aux aînés; en conséquence, la ville nous donne un octroi dans la limite de ce qu'elle peut faire. Nos conseillers viennent nous encourager quand nous avons une fête et nous dire combien ces clubs font du bien à ceux qui ont travaillé à faire de Sherbrooke "plus qu'une ville". Longue vie à tous nos clubs.

Simone Marchand

Affirmations gratuites...

Monsieur Alain Saumure, je suis fort indigné, en tant que Directeur du Collège Notre-Dame des Servites, de voir ce que vous avez récemment écrit (mercredi 13 janvier 1988), au sujet des étudiants et des animateurs de ce Pensionnat. Je ne sais pas où vous avez pris ces renseignements. Je me demande même si un tel mot peut être utilisé, suite à la lecture de votre lettre. J'aimerais avoir plus d'explications de votre part. Vous avez lancé plusieurs affirmations et je ne vois vraiment pas la source de votre "inspiration".

Monsieur Saumure, venez nous visiter et parlez avec notre personnel, nos étudiants. Ils sont disponibles et l'accès à nos locaux, à tous nos locaux, est toujours possible.

Je veux également vous signa-

ler que nous faisons notre publicité dans le titre "Un Collège en pleine nature"... Venez visiter nos quelques centaines d'hectares de terrain, venez visiter notre environnement et vous comprendrez que notre cour de récréation est tellement grande et agréable que jamais les jeunes qui nous sont confiés ne pensent à aller fouiner chez les voisins.

Je vous respecte Monsieur Saumure, comme je respecte tout le monde, mais il est difficile de vous pardonner d'avoir écrit une telle lettre tout en étant si ignorant du vécu de nos étudiants.

Nos portes vous sont ouvertes et sachez que l'ignorance n'excuse rien.

Bertrand Beloin
Directeur
Collège Notre-Dame des Servites
Ayer's Cliff

...et mensonges déplorables

Monsieur Alain Saumure, dans une récente lettre paraissant dans cette page, vous avez affirmé certains "faits" au sujet du Collège Notre-Dame des Servites. Nous trouvons cela déplorable. Ces supposés faits sont faux.

Nous fréquentons une école où il fait bon vivre. Les activités ne manquent pas et les étudiants peuvent s'occuper sur plusieurs plans: sportif, culturel, académique ou autres.

Nous avons de plus la chance d'être situés en pleine nature où l'espace ne manque pas. Oui, notre cour de récréation comprend

plusieurs acres et ce, sans jamais aller chez les voisins.

Nous apprécions notre école où nous vivons 24 heures par jour. Nous avons beaucoup d'amis et les animateurs, les surveillants et les professeurs sont corrects avec nous.

Venez visiter notre école, Monsieur Saumure et vous verrez notre comportement et nos installations. Vous constaterez alors que vous avez dit plusieurs mensonges à notre sujet...

Michel Messier,
Président du conseil étudiant,
Collège Notre-Dame des Servites

Ghettos religieux

J'ai lu avec ravissement la lettre de M. François Dumoulin où, avec une ténacité délicate et une science religieuse abondante, il tient rigueur à M. Lavallée de son intervention écrite du 31 décembre 1987.

Déjà, j'ai eu à rappeler à MM. Larouche et Godin la définition du mot intégrisme et à les renvoyer à la lecture des documents conciliaires: "Dignitatis humanae" où il est question de la liberté religieuse et "Gravissimum educationis momentum" qui traite de l'éducation chrétienne. Je ne sais si M. Dumoulin avait alors lu mes articles auxquels n'ont ni l'un ni l'autre de ces messieurs n'avaient daigné répondre. J'ai, depuis ce temps, lu, relu et chacun de leurs articles que j'essaie encore de comprendre: la "flamboyance" de leurs discours obscurcit souvent la simplicité de leur unique idée à savoir que le Québec compte toujours 90 pour cent de catholiques au sein de sa population et que, par conséquent, son système scolaire doit demeurer confessionnel: autant que possible, catholique. Mais

et revenons à vos propos, M. Dumoulin, ceux du cinquième paragraphe où vous nous faites l'éloge des "fondateurs" de notre système d'éducation. Il y a dû y avoir un tour de table très animé dans la bienheureuse éternité alors qu'on intima à Jeanne-Mance et aux pères Bréboeuf, Lallemand et Goupil (sic) de dire de quel droit ils revendiquaient pareil honneur.

Quant à ce que vous dites des immigrés et de leur néfaste influence, de nos jolis temples et de la révolution tranquille qui les aurait vidés, du manque de documentation de M. Lavallée en histoire et en matière religieuse, de la définition que vous donnez d'un Concile, votre ardeur péroratoire ont Messieurs Larouche et Godin sont élevés à la dignité de confesseurs de la foi tout en nous révélant la source de vos références, choqué tous ceux-là qui sont contre toutes les formes de ghettos, même religieux. "L'Esprit souffle où il veut", messieurs et, peut-être, plus fort ailleurs que là où vous pensez.

Claude Nadeau

Nouveaux services sur le câble-tv: 49 p.c. pour; 43 p.c. contre

SONDAGE GALLUP

Alors que seulement un faible pourcentage de Canadiens sont au courant de la récente décision du CRTC d'ajouter d'autres canaux au câble, plus sont en faveur que contre.

D'abord interrogés pour savoir s'ils étaient au courant de cette expansion de la cablodistribution, 32 pour cent des Canadiens ont répondu affirmativement; 18 pour cent ont répondu non ou qu'ils n'en étaient pas certains. La nouvelle est moins connue dans les Maritimes (41 p.c.) et au Québec (43 p.c.) et plus connue en Ontario (56 p.c.), dans les Prairies (60 p.c.) et en Colombie-Britannique (57 p.c.).

Exception faite de ceux qui ne sont pas abonnés au câble (26 p.c.), 49 pour cent sont en faveur de l'expansion et 43 pour cent contre. 8 pour cent sont indécis.

Ceux qui étaient au courant de cette expansion sont plus en faveur que ceux qui n'en étaient pas informés (57 p.c. vs. 37 p.c.).

60 p.c.) et au Québec le moins (40 p.c.). Les Maritimes (46 p.c.), l'Ontario (51 p.c.) et la Colombie-Britannique (48 p.c.) sont proches de la moyenne nationale.

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1033 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus menées entre le 6 et le 9 janvier. La marge d'erreur

est de 4 pour cent, 19 fois sur 20. La question était: "Les abonnés de la cablodistribution seront appelés à payer des frais supplémentaires estimés à environ 1.50\$ par mois pour bénéficier de ce service amélioré. Etes-vous pour ou contre cette expansion ou bien vous n'êtes pas actuellement abonné à la cablodistribution?"

	POUR	CONTRE	INDECIS
National	49%	43%	8%
Au courant			
Oui	57%	39%	4%
Non	37%	50%	13%
Régions			
Maritimes	46%	46%	8%
Québec	40%	51%	9%
Ontario	51%	40%	9%
Prairies	60%	31%	9%
C. Britannique	48%	46%	6%

OPINION DES AUTRES

Une dépêche de la Presse Canadienne montre que les sénateurs ne se distinguent pas tous par leur assiduité aux séances de la Chambre haute.

(...) Quand le Sénat veut faire un travail consciencieux et qu'il renvoie un projet de loi aux Communes, il se fait traiter d'anachronisme.

La loi sur les brevets est une bonne loi, mais les sénateurs qui s'y opposaient avaient raison d'utiliser tous les moyens dont ils disposaient pour y faire échec, si leur conscience les y poussait. Ils ont fini par céder, sachant qu'un combat entre les Communes, chambre élue par le peuple, et le Sénat, nommé par le gouvernement, était inégal. L'entêtement aurait mis en péril l'existence même de leur institution.

Il est difficile pour des sénateurs de se faire traiter d'enfants gâtés qui gâchent la politique du gouvernement au moment où ce même gouvernement et la Chambre des communes leur font subir une défaite. Peut-on vraiment par la suite leur reprocher de ne pas participer davantage aux délibérations?

Dans sa forme actuelle, le Sénat est anachronique parce qu'il

tend à être coupé de la réalité. Beaucoup de sénateurs s'efforcent de mieux connaître les besoins et les sentiments des citoyens qu'ils veulent servir. (Cela explique en partie leur absentéisme). Mais ces efforts louables ne leur confèrent pas une grande autorité tant que la plupart des citoyens ignorent quels sénateurs sont censés défendre leurs intérêts.

L'élection des sénateurs par le peuple serait la meilleure façon de leur donner une autorité accrue face à leurs collègues des Communes. (...)

Mais, tant que l'on n'aura pas donné plus d'autorité au Sénat, il sera oiseux de demander aux sénateurs leur emploi du temps.

Frédéric Wagnière
La Presse



Campagne de Noël pour la paix: un succès

Monsieur Jean Vigneault La Tribune

En décembre dernier, se déroulait à Sherbrooke, et dans plusieurs villes de la région, la 5ème Campagne de Noël pour la Paix. Celle-ci était organisée par Action fraternité internationale - le secteur de Caritas-Sherbrooke, chargé de l'aide aux réfugiés.

Considérant que cette campagne est relativement jeune, nous estimons qu'elle a obtenu un bon succès. D'une part, beaucoup de gens ont été sensibilisés à cette initiative et des milliers de fenêtres ont vu la bougie de la paix s'allumer la veille de Noël. D'autre part, près de 15,000 bougies et 5,400 bougeoirs ont été vendus, rapportant des recettes de \$34,300.00. De ce montant, nous devons déduire le coût des bou-

gies, bougeoirs, emballages établis à \$10,780.00; nous obtenons donc un revenu brut de \$23,520.00, moins les dépenses d'organisation (ex.: transport, publicité), de l'ordre de \$3,900.00, ce qui laisse une somme disponible de \$19,620.00. Ce montant permettra principalement à Action fraternité internationale de faire venir des réfugiés actuellement dans des camps. Les Oeuvres d'amour du Dr Marcel-Charles Roy - organisme soutenant des cliniques médicales pour enfants au Sud-Est Asiatique - recevront également une allocation provenant de cette campagne.

À la demande du président général de la Campagne de Noël pour la Paix 87, Monsieur Gilles Arès, et des membres du comité directeur, nous venons par cette lettre vous remercier de la pré-

cieuse collaboration que vous nous avez apportée, tout au long de cette campagne. Plusieurs collaborateurs, collaboratrices nous ont affirmé avoir trouvé excellentes la publicité et l'information présentées par les différents médias de la région. Il va sans dire que nous partageons tous cette opinion et que nous avons apprécié d'une façon particulière, la participation du journal La Tribune.

Monsieur Vigneault, veuillez recevoir et transmettre à toute votre équipe l'expression de notre reconnaissance et nos salutations les plus distinguées.

Sylvie Boislard,
Agent d'information
pour le comité directeur de la
Campagne de Noël
pour la Paix 87

<p>la tribune</p> <p>1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué., Tel.: 564-5450, J1K 2X8</p> <p>Téléphones: Petites annonces: 564-0999 Publicité: 564-5450 Rédaction: 564-5454 Abonnements: 564-5466</p>	<p>ADMINISTRATION</p> <p>YVON DUBÉ Président et Editeur</p> <p>JEAN-GUY FARAH Adjoint au président (adm.) et Secrétaire-trésorier</p> <p>LIONEL DALPÉ Adjoint au président (prod.) et Editeur-adjoint</p>	<p>RÉDACTION</p> <p>JEAN VIGNEAULT Rédacteur en chef</p> <p>JEAN ROY Directeur de l'information</p> <p>PIERRE-YVON BEGIN Chef des nouvelles</p> <p>ROCH BILODEAU Chef éditorialiste-adjoint</p> <p>JEAN-PASCAL BEAUPRÉ Chef de pupitre</p> <p>DENIS MESSIER Directeur des pages sportives</p>	<p>PUBLICITÉ</p> <p>FRANCOIS VAILLANCOURT Directeur de la publicité</p> <p>DAWSON BEAULIEU Adjoint au directeur</p> <p>ALAIN TÊTREAU Adjoint au directeur</p> <p>PAUL ALLARD Chef de bureau</p>	<p>PRODUCTION</p> <p>J. JACQUES DELORME Chef des opérations</p> <p>GERARD PÉPIN Adjoint</p> <p>GASTON GRENIER Adjoint</p> <p>CHARLES-ÉMILE CHARRON Chef pressier</p> <p>EXPÉDITION</p> <p>MICHEL DOYON Gérant</p>	<p>COMPTABILITÉ</p> <p>ANDRÉ CORRIVEAU Chef comptable</p> <p>JULIENNE POULIN Gérante du crédit</p> <p>BÂTISSE</p> <p>ANDRÉ JACQUES Responsable</p>	<p>TIRAGE</p> <p>GASTON GAGNÉ Directeur au tirage</p> <p>ANDRÉ CUSTEAU Adjoint au directeur</p> <p>Gérants de district:</p> <p>JACQUES FAUCHER MICHÈLE FOURNIER JULIE LACHANCE MICHEL LAVOIE</p> <p>SERGE NADEAU JEAN-MARC PÉPIN GASTON PINARD JEAN-LUC PINEAULT JEAN-CHARLES POULIN</p>
--	--	--	--	---	--	---

INTERNATIONAL

Grève générale reportée en Haïti

PORT-AU-PRINCE (AFP) — Le Comité d'entente démocratique, principale force de l'opposition haïtienne, a reporté hier l'ordre de grève générale qu'il avait lancé pour aujourd'hui protester contre le résultat des élections du 17 janvier et obtenir leur annulation.

Le Comité, qui regroupe les quatre principaux dirigeants politiques du pays et ex-candidats à la présidence, MM. Marc Bazin, Sylvio Claude, Louis Déjoie et Gérard Gourgue, indique dans un communiqué qu'il a pris cette décision à la suite d'échanges de vue approfondis avec de nombreuses associations syndicales et socio-professionnelles et en plein accord avec elles.

Il précise que le maintien de cet ordre de grève présentait en effet le risque d'interférence avec d'autres actions légales en cours visant à s'opposer au coup de force institutionnel du 17 janvier 1988.

Le Comité souligne que le combat pour la démocratie et le respect de la constitution ne fait que commencer et demande à ses partisans de rester mobilisés et at-

tentifs à de nouveaux mots d'ordre.

Mardi, un des dirigeants politiques modérés, Me François La-tortue, du Mouvement démocratique de libération d'Haïti, avait condamné ce mot d'ordre de grève en conseillant à l'opposition d'adopter une position d'attente jusqu'à l'annonce de la composition du nouveau gouvernement.

Selon les informations obtenues, la décision du Comité de reporter son mot d'ordre a été prise à la suite de l'hostilité des chauffeurs de transports publics de la capitale dont dépend largement le succès ou l'échec d'une grève à Port-au-Prince.

Sept duvaliéristes élus

Sept parlementaires haïtiens, deux députés et cinq sénateurs, sur les 104 élus le 17 janvier, ont

été députés sous le régime des Duvalier: c'est ce qui ressort de la publication des résultats des dernières élections générales par le Conseil électoral provisoire.

Six autres anciens députés sous les Duvalier qui étaient candidats n'ont pas été élus.

Huit parlementaires élus sont d'anciens membres de l'Assemblée constituante haïtienne qui a rédigé en 1986 et 1987 la nouvelle constitution de la République, massivement approuvée par la population en mars dernier.

Les deux députés qui ont déjà siégé sont MM. Jérôme Mazard et Georges Magloire Chery. Les cinq sénateurs ont été députés sous l'ancien régime. Ce sont MM. Xavier Saint-Louis, Pres-siny Joassaint, Nyl Calixte, Julio Larosillière et Max Pierre Paul.

Deux d'entre eux, MM. Nyl Calixte et Julio Larosillière, sont d'anciens constituants. M. Larosillière, personnalité modérée, avait voté contre l'état de siège imposé par le gouvernement de

Jean-Claude Duvalier dans la nuit du 31 janvier 1986 alors que M. Max Pierre Paul a été destitué par François Duvalier en 1970 et emprisonné pendant trois mois, accusé d'avoir participé au complot du colonel Octave Cayard, commandant des garde-côte, et n'avait plus occupé de fonctions parlementaires depuis cette date.

Parlementaire s'éliminés

Six anciens parlementaires sous les Duvalier qui se présentaient soit au Sénat soit à la Chambre ont été éliminés lors de ces élections.

Ce sont MM. Jean-Eugène Cadet, Aubrian Nemorin, Wilson Previlor, Sènèque Pierre, Metellus Charles et Pierre-V. Etienne.

Un ancien secrétaire d'État sous Jean-Claude Duvalier, M. Emmanuel Clersaint, a par ailleurs été élu sénateur du nord-ouest alors qu'un ancien préfet de Jean-Claude Duvalier, M. Au-

guste Robinson, personnalité modérée et populaire du Cap-Haïtien, a également été élu sénateur du nord.

Outre MM. Calixte et Larosillière, six autres anciens membres de l'Assemblée constituante ont été élus.

Ce sont MM. Gérard Romulus, Raynold Georges, Rigaud Bois,

Jacques Saint-Louis, Réginald Riboul et Jean-Abraham Lubin.

La femme du président

Parmi les autres personnalités élues au Sénat figure la femme du nouveau président élu, Mme Mirlande Manigat, seule femme du Parlement.

Dialogue en vue d'un cessez-le-feu au Nicaragua

SAN JOSE (AFP) — Le gouvernement sandiniste et la Résistance nicaraguayenne vont engager aujourd'hui jeudi à San Jose, avec la médiation de l'Église catholique, un premier dialogue direct en vue de conclure un cessez-le-feu au Nicaragua.

Les délégations du gouvernement nicaraguayen et de la contra, conduites respectivement par M. Victor Hugo Tinoco, vice-ministre des Affaires étrangères, et le commandant Tono, commenceront les discussions à 11 h dans les locaux du Séminaire de San Jose.

Pour la première fois en sept ans de guerre, des représentants officiels du gouvernement de M. Daniel Ortega et de la guérilla se trouveront face à face pour débattre de la possibilité de mettre fin à une guerre qui a fait plus de 40.000 morts et ruiné l'économie du Nicaragua.

Chances minces

Les chances d'aboutir à un accord durant cette première série de négociations prévues pour deux jours, jeudi et vendredi, paraissent minces, de l'avis des observateurs.

Aide réduite

Hier, à Washington, le président américain Ronald Reagan a demandé au Congrès d'approuver une aide réduite en faveur des contras nicaraguayens en annonçant qu'il consulterait personnellement les quatre présidents des démocraties d'Amérique centrale à propos du déblocage de la partie militaire de cette assistance.

M. Reagan n'a pas précisé lors d'un discours devant l'Association des officiers de réserve si le Congrès disposerait d'un certain droit de regard sur le processus de déblocage de l'aide militaire.

Face à l'opposition d'un Congrès à majorité démocrate, M. Reagan a été forcé de ne demander qu'une aide humanitaire de 32,6 millions \$ étalée sur quatre mois et une assistance en armement de 3,6 millions \$ qui sera placée sur un compte bloqué.

Il avait été question auparavant d'une aide totale de 270 millions \$ étalée sur 18 mois.

Affrontement violent

La demande présentée par le chef de l'exécutif provoquera probablement l'un des plus violents affrontements avec le Congrès de la dernière année au pouvoir de M. Reagan. Selon M. Marlin Fitzwater, porte-parole de la présidence, cela sera un combat très difficile mais le gouvernement se sent encouragé par les prises de position de certains démocrates.

L'issue de la lutte semble entre les mains d'un certain nombre d'élus incertains que M. Reagan tente de convaincre en les recevant à la Maison-Blanche.



Le président du Nicaragua, Daniel Ortega, s'est entretenu, hier, à Madrid, avec le premier ministre espagnol, Felipe Gonzalez. On ignore si les deux hommes ont évoqué les pourparlers qui débutent aujourd'hui, à San Jose, au Costa Rica.

Reprise des vols le 4 août

WASHINGTON (AFP) — La reprise des vols des navettes est désormais programmée pour le 4 août, a annoncé hier un porte-parole de la NASA à la veille du deuxième anniversaire de la catastrophe de Challenger.

Reportée déjà de cinq mois au début de l'an dernier, la date de reprise des vols des vaisseaux orbitaux américains fixée au 2 juin avait du être

à nouveau différée à la fin du mois de décembre à la suite de la défaillance d'un joint au niveau de la tuyère lors d'un test sur une fusée d'appoint.

En conséquence, l'agence spatiale américaine a retenu un joint de conception légèrement différente et trois tests grandeur nature de mise à feu seront effectués d'ici au mois d'août.

Caméramen battus à Gaza

TEL AVIV (AFP) — Deux membres d'une équipe de la chaîne de télévision américaine CBS ont été frappés, hier, à Gaza, par une dizaine de militaires israéliens qui ont également détruit leur équipement, a déclaré M. Terry Plantinga, directeur de CBS en Israël.

L'incident s'est produit alors que le caméraman, M. Moshe Ben David, et le

preneur de son, M. Ido Sela, tous deux de nationalité israélienne, étaient en train de filmer, à proximité de Gaza, des soldats israéliens qui arrêtaient sans ménagement deux Palestiniens et les faisaient monter à bord de leur jeep, a expliqué M. Plantinga.

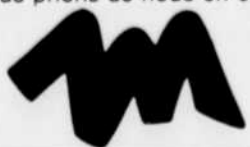
Le directeur de la CBS a porté plainte auprès de l'armée israélienne.

CORRECTION

Dans notre cahier publicitaire inséré le 27 janvier dans le journal La Tribune.

Page 2: Il est possible que la couleur des coussins de la berceuse à \$199.99 ne soit pas telle qu'illustrée.

Nous vous prions de nous en excuser.





Restaurant Elite
4200 King O. Sherbrooke
563-4755

au bar

V.I.P.

L'excellent duo très connu

SUZIE DESLOGES
SERGE FOURNIER

les jeudis, vendredis et samedis
de 9h00 à 21h00

SUPER VENTE LIQUIDATION

de toute la marchandise automne-hiver réductions jusqu'à

50%

Lots de bottes d'hiver
Hommes - Dames - Enfants

49\$ à 99\$
rég. jusqu'à 200\$ (au choix)

Lot de souliers
Hommes - Dames - Enfants

20\$ à 55\$
rég. jusqu'à 125\$ (au choix)



564-4088
LES GALERIES QUATRE SAISONS

LE CACHE POT

SUPER VENTE

20% à 50%

- accessoires salles de bains
- serviettes
- literie
- nappes
- laiton
- cadres...

LE CACHE POT

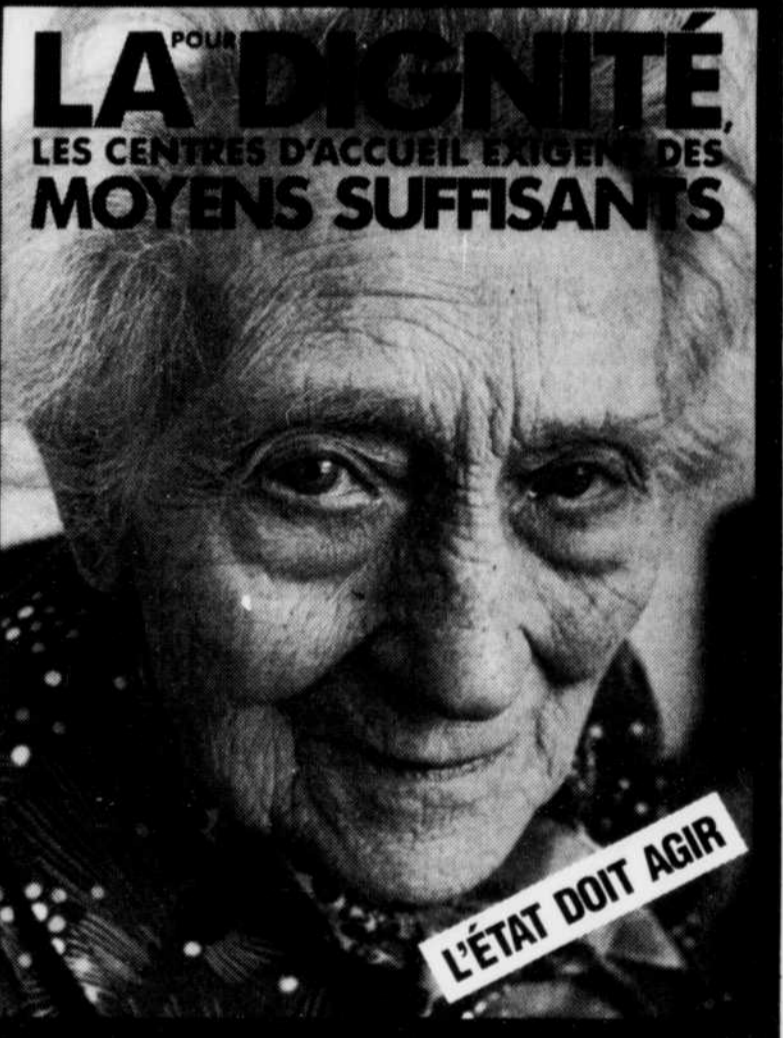
Informations: 564-2965

Tourelles 3025, rue King ouest, Sherbrooke

POUR

LA DIGNITÉ

LES CENTRES D'ACCUEIL EXIGENT DES MOYENS SUFFISANTS



L'ÉTAT DOIT AGIR

Les personnes âgées en centre d'accueil ont aujourd'hui, en moyenne, 83 ans. Leur autonomie est de plus en plus limitée. Leurs besoins augmentent pendant que les budgets se resserrent.

Elles ont droit à un milieu de vie de qualité. Pas seulement un lit et des médicaments.

Les centres d'accueil revendiquent en leur nom des services adéquats et des moyens raisonnables.

La dignité ça coûte quelque chose.

En collaboration avec les centres d'accueil de votre région.

Le Centre d'accueil de Wotton

Le Foyer de Weedon Inc.

La Maison Paternelle de Lac-Mégantic

Le Foyer de Richmond Inc.

Le Foyer St-Joseph de Sherbrooke

Le Foyer d'Asbestos Inc.

La Résidence de l'Estrie de Bromptonville

Le Domaine La Sapinière d'East Angus

Le Foyer de Bois Castel de Coaticook

Le Foyer Sacré-Coeur de Magog

Le Foyer de Valcourt Inc.

ASSOCIATION DES DES CENTRES D'ACCUEIL DU QUÉBEC

Conseil régional Région Estrie

A la Fondation québécoise en environnement

Un appel aux pollueurs... pour mieux les harceler

par Lise OUELLETTE
SHERBROOKE — Encore toute jeune, la Fondation québécoise en environnement affronte la contestation à cause de son option d'impliquer financièrement, dans la lutte contre la pollution, ceux-là même qui contribuent à la détérioration de l'environnement.

"L'heure n'est plus au rejet des gens et corporations qui polluent mais à leur sensibilisation en les plongeant dans le bain de cette cause", a soutenu hier Arthur Dubé, cofondateur et secrétaire-directeur général de la Fondation.

M. Dubé remplaçait le célèbre président de l'organisme, Louis-Paul Allard, retenu par des problèmes de santé. Il répondait à l'invitation de l'Association de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke (AMEUS) qui souhaitait en savoir plus long sur les buts de ce nouveau-né de l'écologie.

Déjà à l'oeuvre depuis plusieurs années au sein du mouvement Cours d'eau et la dépollution de la rivière Assomption, MM. Dubé et Allard en sont progressivement venus à la conclusion que le problème de la pollution devait désormais être abordé de façon globale.

"Au ministère de l'Environnement, 800 groupes dont 250 agissent de façon directe en matière d'environnement, sont répertoriés. Sauf que chacun est engagé soit dans un endroit géographique restreint, soit dans des dossiers spécifiques comme les pluies acides", de relater le conférencier.

Faire entrer le loup

De ce souci d'approche globale, est née l'idée d'une fondation qui aurait pour objectif de se préoccuper de l'ensemble du Québec, de mettre l'accent sur l'information et l'éducation et de promouvoir la recherche.

"Nous avons rapidement compris que, pour former l'organisme, puiser à même les forces vives des groupes environnementaux existants pourrait compromettre leur action. Leurs membres portent à bout de bras les dossiers exigeants qu'ils pilotent", de raconter M. Dubé.

Et puisque le besoin de fonds importants, 1 million \$ par année, se faisait sentir pour remplir les objectifs établis, "nous avons envisagé de faire entrer le loup dans la bergerie", d'admettre M. Dubé en parlant des membres et donateurs de la Fondation dont certains dirigent des entreprises polluantes. Par ailleurs, y sont également réunis des représentants du monde scientifique, universitaires,

des communications et de l'agriculture, par exemple.

Aux protestations que soulève ce choix, M. Dubé rétorque: "Non seulement toutes les compagnies polluent mais tous les individus aussi. S'il y avait des prisons pour les criminels de l'environnement, tout le Québec serait incarcéré".

Forme de réhabilitation

"Nous sommes à l'étape de la réhabilitation et si nous demandons aux entreprises de nous donner de l'argent pour mieux les harceler, nous demandons par ailleurs à chaque citoyen d'agir lui aussi en infiltrant les groupes écologistes de son milieu", devait poursuivre le directeur général de la Fondation en invitant la population à surveiller étroitement l'organisme dans la poursuite de ses objectifs.

D'ores et déjà, la sensibilisation est amor-

cée au niveau des entreprises, invoque M. Dubé, car l'organisme assortit sa quête de fonds d'informations sur les dangers de la pollution et sur l'urgence d'agir.

M. Dubé a cité des exemples. La Fondation mène présentement des pourparlers avec les grandes pétrolières pour mettre en place des mesures favorisant la récupération des huiles usées dont 10 millions de gallons passent annuellement dans la nature.

De plus, l'organisme a suggéré récemment divers moyens au ministère de l'Environnement pour mobiliser vraiment les individus, notamment par la création au niveau de chaque Municipalité régionale de comté d'un comité de citoyens à part entière.

Le conférencier devait d'ailleurs qualifier de "calamités" les schémas d'aménagement des MRC, en regard de la préservation de l'environnement.



Arthur Dubé (Photo La Tribune par Claude Poirin)

Connaître la France de la jeunesse et des amis

SHERBROOKE — L'Association Québec-France a rendu public ses nouveaux programmes d'échange pour l'année 1988 qui permettront à 400 jeunes Québécois de découvrir "le pays d'en face".

Les différents programmes de l'association, qui possède une expérience de 15 ans dans le domaine, s'adressent aux jeunes âgés entre 16 et 35 ans. Ils permettent non pas de découvrir essentiellement la France des touristes, mais plutôt celle des copains, la France de la jeunesse et de l'amitié.

"Que ce soit dans un camp de vacances ou sur un chantier archéologique, écrit l'association, dans les vignes du Beaujolais ou en stage dans une PME française, les échangistes Québec-France côtoient de jeunes Français dans un cadre de travail; c'est l'assurance de ne pas se retrouver tout seul,

de se créer des liens d'amitié qui font du séjour en France une expérience irremplaçable."

Sur place, les participants bénéficient du soutien de l'Association France-Québec, avec laquelle Québec-France travaille en étroite collaboration.

Pour les jeunes intéressés, l'Association Québec-France met à la disposition du public une brochure détaillant le contenu des programmes et les conditions de participation. Elle est disponible dans les bureaux de Communication-Québec, dans les Secrétariats à la jeunesse et dans les bureaux-voyages des Cégeps et universités.

Pour tout renseignement supplémentaire: Secrétariat national de Québec-France, 9, Place Royale, Québec, G1K 4G2.

Quant à l'utilisation qui sera faite des argents recueillis, M. Dubé a indiqué que les demandes de groupes écologistes, de chercheurs et autres, affluent à la Fondation mais que celle-ci n'avait pas encore déterminé les critères qui présideront à la distribution de la manne.

La Lainière du roi

DERNIERE CHANCE

RABAIS JUSQU'À 60%

sur toutes marchandises d'hiver

LAINAGES d'ISLANDE
BRETAGNE, ITALIE
LAINES *Grande Pointe*

2227, rue King ouest, Sherbrooke
Conseillère à votre service
Mail Intérieur **564-4064**

J.N. BOISVERT & FILS Tél.: 562-0938

5, rue King ouest, Sherbrooke

SOLDE DE JANVIER

RABAIS jusqu'à 60%

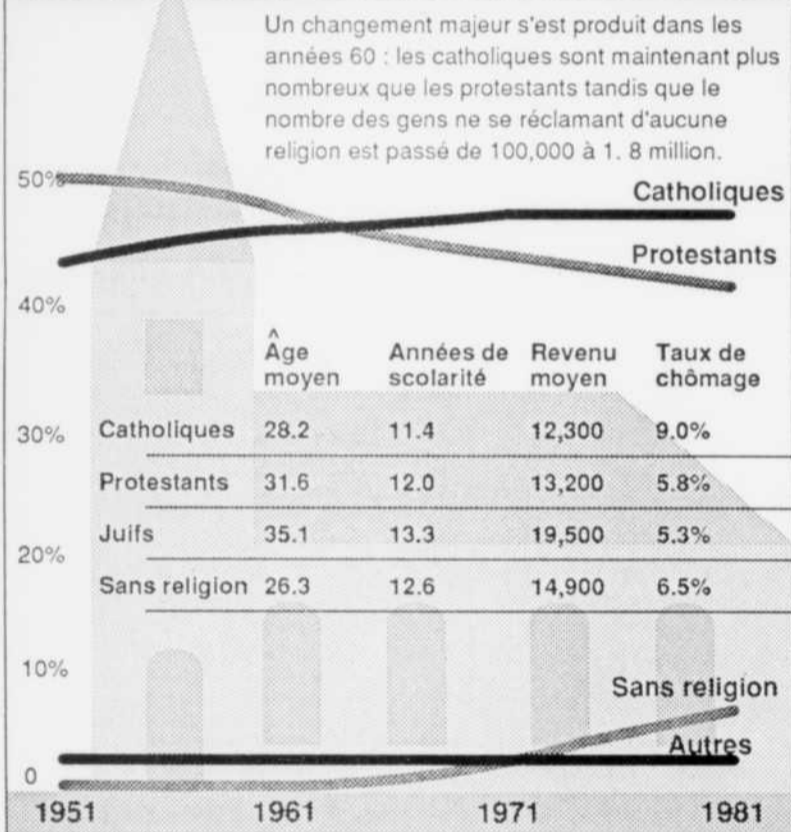
SUR TOUTE LA MARCHANDISE

(Sauf l'équipement d'équitation)

VISA M.C.

Stationnement en arière

TENDANCES RELIGIEUSES



En bref

Un espace sans fumée... — Le concours "Espace sans fumée", organisé par les CLSC de la région en collaboration avec la Boutique santé 2000 du Carrefour de l'Estrie, se déroule jusqu'au 6 février. Les personnes intéressées d'y participer, en désignant un espace sans fumée dans leur entourage, peuvent s'inscrire au Centre local de services communautaires de leur territoire ou à la Boutique santé 2000.

L'espace sans fumée peut être une pièce de la maison ou du logement, l'automobile, le lieu de travail, etc.

Les participants sont éligibles au tirage d'un voyage en Floride pour deux personnes, qui aura lieu le 6 février à 16 heures, à la Boutique santé 2000.

Sur les compteurs d'eau...

Le chapitre estrien de l'Association québécoise des techniques de l'eau présente une conférence sur les compteurs d'eau, le mercredi 3 février, à compter de 20 heures à l'hôtel Le Baron de Sherbrooke, salle d'armes C.

Le conférencier invité sera Guy Courchesne, directeur de la revue "Sciences et techniques de l'eau" de l'AQTE, et directeur du comité formé par cette association pour étudier la question des compteurs d'eau. La conférence intitulée "L'Estrie à l'heure des compteurs d'eau" traitera des recherches et conclusions du comité, de la position de l'AQTE et de l'état de la situation en Estrie. L'entrée est libre.



Ronald Fortier

Nous
Célébrons

40 ans
en bijouterie

avec **40% de rabais**

pendant **40 heures**

Du 27 janv. 9h30
au 30 janv. 17h00

Ronald Fortier inc.
Gemmologiste agréé
43, Wellington nord, Centre-ville, Sherbrooke

VENTE

Vinyle pur, lavable et enlevable à sec.

Prix suggéré: \$27.98 à \$49.95 le rouleau double. Prix Décor NW: \$13.99 à \$29.95 le rouleau double. Main tenant en vente à un seul prix.



DÉCOR NW L.T.E.E.
156 Wellington N. au Centre-Ville
565-8484

PAPIER PEINT

UN SEUL PRIX
\$13.95
LE DOUBLE

* Du 23 janvier au 6 février. Sur marchandises en stock seulement.

DE TOUT...ET DE TOUS

La vie dans les Cantons



25e anniversaire

Le Centre communautaire de loisir Sherbrooke Inc. célèbre cette année son 25e anniversaire de fondation. Le comité organisateur des fêtes est formé du conseiller municipal Laurier Cusseau (président), Martine Baillargeon, Guylaine

Dubé, Richard Gagnon (directeur général du centre), Pierre Audet et Alban Croteau. Absents au moment de prendre la photo: Rolland Dusseault et Normand Grenier.

(Photo La Tribune par Stéphanie Lemire)

2e carnaval de Bromptonville: "C'est là qu'ça s'passe"

BROMPTONVILLE (YR) — Le deuxième carnaval d'hiver de Bromptonville se déroulera du 11 au 21 février, sous le thème "C'est là qu'ça s'passe".

La cérémonie d'ouverture aura lieu jeudi, le 11 février, à compter de 19h30, à l'hôtel Brompton, et elle sera suivie d'une parade de mode au même endroit, à 20h30.

La première fin de semaine d'activités sera marquée par de nombreuses activités: patinage costume, soirée dansante pour les 14-18 ans, soirée de casino, couronnement de la reine, brunch du président, courses de lits, souper et soirée récréative pour les gens de l'âge d'or.

Au cours de la semaine qui suivra, la population pourra participer à un rallye lampe de poche, ainsi qu'à un bingo pour les gens du troisième âge.

Enfin, durant la dernière fin de semaine du carnaval, de multiples activités se succéderont: programme d'amateurs, concours de barbes et de moustaches, journée de plein air, messe du carnaval en soirée, suivie d'une soirée pour les couples aînés, parade dans les rues de Bromptonville, sortie polaire et, enfin, souper du Bonhomme Carnaval.

participer au concours de barbes et de moustaches doivent s'inscrire le plus tôt possible auprès du responsable, M. Bertrand Fortier.

M. Raymond Nault s'occupera du concours de monuments de glace et Mme Francine Tellier verra à la mise sur pied du concours d'amateurs.

Des prix intéressants seront accordés aux gagnants de chacun des concours.

Enfin, les duchesses qui convoitent le titre de reine du Carnaval sont Lyne Blais, Nancy Genesse, Isabelle Cloutier, Suzanne Beauséjour et Julie Bouchard.

Quatre couples se mènent la lutte pour le titre "Couple des aînés". Il s'agit de M. et Mme Arthur Lebrun, M. et Mme Henri-Paul Robidas, M. et Mme Fernand Royer et M. et Mme Roger Roy, en remplacement de M. et Mme Leopold Fecteau, qui ont dû se désister à cause de maladie.

Le comité organisateur, présidé par M. Raymond Nault, se compose de M. Réal Lemire, vice-président, Mme Carole Labrie-Lemay, secrétaire-trésorière, ainsi que des directeurs, M. Marc Dolbec, M. Bertrand Fortier, M. Richard Hamel, M. Michel Bertrand, Mme Francine Tellier, M. Richard Sinotte, M. Bernard Guay, Mme Carole Cloutier et M. André Boutin.



Le Bonhomme Carnaval de Bromptonville présente les duchesses; Isabelle Cloutier (à l'avant) et, de gauche à droite, Lyne Blais, Julie Bouchard, Suzanne Beauséjour et Nancy Genesse.

(Photo La Tribune par Christian Landry)

Le monde scolaire

SHERBROOKE — Un plaisir continu pour les yeux, une ronde d'expositions dans la Rotonde, à l'entrée principale de l'école Saint-François permet aux élèves, au personnel et aux visiteurs d'observer concrètement les travaux — dont plusieurs pourraient être qualifiés de chefs-d'oeuvre — des élèves de l'école... tantôt, ce sont les classes d'arts plastiques qui y sont représentées, tantôt les classes d'économie familiale, ainsi que les classes d'éducation manuelle et technique... ces expositions, en plus d'être valorisantes pour les élèves, permettent de découvrir un côté souvent insoupçonné et ignoré des élèves, créateurs remarquables dont les professeurs responsables ont aussi le mérite de stimuler l'esprit artistique et l'esprit inventif...

Trois élèves de l'école Montcalm, Catherine Castonguay, Nathalie Lépine et Isabelle Vincent, vivent cette semaine une expérience unique dans le cadre du programme Rencontres du Canada... en effet, le centre Terry Fox de la jeunesse canadienne, à Ottawa, regroupe à chaque semaine 125 adolescents venant des 10 provinces et des Territoires du Nord-Ouest... le thème à l'étude cette semaine est "science et technologie"... des 14 participants de la CSCS au centre Terry Fox cette année, neuf sont de l'école Montcalm...

Lors d'un 4 à 7, les professeurs du 2e cycle, les directeurs et les commissaires du secteur de Le Phare seront reçus par le personnel au Cabestan de la polyvalente... cette rencontre se situe dans le cadre de la promotion de l'école...

A l'école Louis-Saint-Laurent, d'East-Angus, les élèves suivants se sont signalés par la qualité de leurs relations humaines: Carole Roy, Mario Raymond, Stéphane Perron, Chantal Vallé, Brigitte Jean, Jean-Guy Yargeau, Michel Fortin, Joël Bibeau, Diane Charrest, Eric Hudon, Steve Doyon et Jean-Marc Roy...

Afin de permettre la tenue des examens semestriels, il y a bris d'horaire depuis mardi jusqu'à demain à l'école L'Escalpe, d'Asbestos...

Les élèves du secondaire du Séminaire de Sherbrooke ont subi depuis le 21 janvier jusqu'à hier leurs examens semestriels...

Des jeunes de 6e année des classes d'art de l'école Sacré-Coeur de Sherbrooke apporteront leur contribution musicale le 7 février prochain, à la télévision, lors du téléthon de la paralysie cérébrale...

Il y aura une publication supplémentaire du "Monde scolaire" samedi...

Ephémérides

C'est le jeudi 28 janvier 1988, 28ème jour de l'année. Fête à souhaiter:

Thomas d'Aquin (dominicain, théologien mort en 1274).

Anniversaires historiques:

1986 — La navette spatiale américaine "Challenger" explose peu après son décollage de Cap Canaveral: les sept astronautes, dont une femme, qui étaient à bord, sont tués.

1976 — Le sénat américain approuve la législation fixant à 200 milles la zone de pêche au large de la côte des Etats-Unis.

1962 — La sonde américaine "Ranger-3", lancée en direction de la Lune, manque sa cible et passe à 35 mille kilomètres du satellite de la Terre.

1909 — Fin du contrôle américain à Cuba.

1870 — Le navire City of Boston qui avait quitté Halifax, sombre avec ses 191 passagers.

Ils sont nés un 28 janvier: Alexander Mackenzie, deuxième premier ministre du Canada (1822-1892)

Colette (Sidonie Gabrielle), femme de lettres française (1873-1954)

PENSÉE DU JOUR:

Le plus grand arbre est né d'une graine. (Lao-Tseu)

La Tribune salue



Raymond Nault, président du Carnaval de Bromptonville.

Notes d'histoire

Né à Québec en 1868, il a été un promoteur minier et un entrepreneur forestier très prospère. Elu député conservateur du comté de Mégantic à l'Assemblée législative en 1908, il a été défait en 1912. Maire de Ste-Anastasia-de-Lyster de 1905 à 1913, il a été préfet du comté de Mégantic en 1908. Il est décédé à Québec en 1934.

Réponse à la question de vendredi: Ovilva Bergeron.

Carnet communautaire

• A la Maison des jeunes d'Ascot

Une assemblée générale spéciale se tiendra à la Maison des jeunes du Canton d'Ascot, le mercredi 10 février des 19h30, à la salle du conseil municipal, 1955 rue Belvédère sud, Canton d'Ascot.

A l'ordre du jour: — document de présentation de la Maison des jeunes; — rôle du conseil d'administration; — élection des administrateurs et administratrices au conseil d'administration. Informations: Monique Moisan ou Luce Dostie, au 821-4592.

SOIRÉE AU PROFIT DE L'ILE DU MARAIS DE KATEVALE



Photo prise à la Salle chez Ben, lors d'une soirée bénéfique à l'automne 87. Le groupe MAY-D a fait les frais de la musique. Sur la photo, de gauche à droite, en première rangée: Martin Bédard, animateur Cimo-106, Serge Gosselin, agent Molson, Rachèle Leblanc et Donald Gingras, gagnants des prix de présence et Benoît Poulin, hôte de la salle chez Ben. A l'arrière: Bernard Denault, président de l'île du Marais Inc., Nicole Plante et Vincent Létourneau, gagnants de prix de présence, Daniel "Togo" Bélanger de Musikville, Guy Veilleux, également gagnant d'un prix de présence.

Merci à tous les participants ainsi qu'aux commanditaires: Sports Orford, André Radio, Papeterie Faucher, Coop agricole de Magog, Pépinière St-Elie, Pizzeria Johnny, Garage Claude Bélisle, Alimentation Katevale, Marché Sylvain, Boucherie René et Richard. Félicitations également aux autres gagnants qui ne sont pas mentionnés ici.

VIENT DE PARAITRE POUR REGARDER NAITRE LE JOUR

par Robert J. Forcade

Dans son premier roman, Pour regarder naître le jour, Robert J. Forcade raconte l'histoire de Rob Judge, un garçon de treize ans dont le père, un pilote de bombardier, est tué durant les derniers jours de la Seconde Guerre mondiale. L'auteur évoque alors les drames personnels de la famille en deuil, nichée de l'autre côté de l'Atlantique, au coeur des Prairies canadiennes, à Regina.

Malgré l'effondrement des siens, Rob réagit tout autrement à la nouvelle de la tragédie. Pour endormir sa douleur, il fuit la réalité, s'invente des histoires en anticipant le retour de son père à la maison. Le monde illusoire où glisse Rob devient rapidement un cauchemar pour les siens, les voisins et le directeur de l'école. Ne sachant plus comment réhabiliter les comportements de plus en plus compromettants et inhabituels de son fils, Shelagh décide donc de l'envoyer, lui et son inséparable Babe (une Golden Retriever), chez son grand-père qui habite une petite maison perdue dans un village de la magnifique région des Rocheuses.

Au fil des jours, le jeune adolescent va s'adapter à sa nouvelle vie à l'état sauvage, empreinte d'amour et d'émerveillement. Ainsi, il apprend à pêcher, à naviguer sur le lac, à explorer la forêt et à y découvrir les cougars et les ours. Il commence aussi à se socialiser avec les gens du village et à se valoriser aux yeux des adultes.

Pour regarder naître le jour témoigne du respect que l'auteur porte aux gens simples réunis par le courage et l'amour.

Pour regarder naître le jour, par Robert J. Forcade, traduit de l'anglais par Huguette Ouimet, (ISBN 2-89374-019-7), format 15 cm x 23 cm 272 pages, est en vente partout au prix de 19,95\$ l'exemplaire.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à communiquer avec Danielle Soulière, des Editions La Presse Liée, au numéro (514) 285-6981.

(Publi-Promotion) 32919

Les visites à La Tribune

Le Service de l'Éducation aux Adultes

Dans le cadre de leurs études de formation, des membres intéressés par les cours du Service d'Éducation aux Adultes (section Asbestos), ont visité les bureaux et les différents services du journal La Tribune. Ci-contre, de gauche à droite, 1ère rangée: Ginette Lessard, Maryse Normand; Laurette Racine; Élizabéth Sayers; Carole Daigle, professeur du cours; Mireille Picard; Louise Lemieux et Robert Demers, conducteur du groupe. 2e rangée: Carole Therrien; Marjolaine Mauffette; Carole Desfossés; Sylvie Gervais; Fleurette Leroux et Claudette Haman.



(Photo La Tribune, par Claude Poulin)

INTERNATIONAL

Jeanne Sauvé en France

Airbus: négociations très avancées avec Canadair

par Jean-Paul BURY

TOULOUSE (PC) — La visite de la gouverneure générale Jeanne Sauvé a connu hier à Toulouse ses moments les plus agréables, alors que la direction de la compagnie Aérospatiale lui a fait savoir que les négociations entre le constructeur français et la compagnie Canadair, pour une coopération sur le programme des futurs modèles A 330 et A 340, étaient très avancées.

Lors d'un bref tour d'horizon des activités de sa campagne, principale composante du consortium européen Airbus, le directeur général d'Aérospatiale, M. Yves Michot, a déclaré: "Nous avons bon espoir de signer avec Canadair dans les jours ou les semaines qui viennent". Ce que le président de Bombardier-Canadair, M. Laurent Beaudoin, interrogé par la Presse Canadienne à Toulouse, a pratiquement confirmé.

"Nous discutons depuis près d'un an, a indiqué M. Beaudoin qui accompagne le gouverneur général depuis le début de son voyage, et nous avons bon espoir d'aboutir". Il s'agit de la fourniture de composants à Aérospatiale. "Un marché très important" selon le président de Canadair qui pourrait représenter le quart de l'activité de la compagnie canadienne et procurer, selon lui, environ 1,000 emplois supplémentaires dans les usines de la société, à Montréal.

Cela doublerait les activités de sous-traitance de l'usine. Bien que M. Beaudoin n'ait voulu avancer aucun chiffre, le contrat pourrait tourner autour de 100 millions \$.

Concernant la commande d'une douzaine de bombardiers d'eau CL215T que le gouvernement français devait acheter 11 millions \$ US l'unité, M. Beaudoin se montre en revanche plus prudent. "Tout est une question de budget et de décision politique du gouvernement français", explique-t-il en ajoutant cette



Laurent Beaudoin

boutade: "J'ai bien peur que les bombardiers d'eau soient pris dans les filets de pêche".

Pourtant un patron canadien était aux nues, mercredi dans les grands hangars de l'aérospatiale. C'était M. Max Ward qui rentrera dimanche au Canada à bord du sixième airbus A310 livré à sa compagnie d'avions nolisés, lors d'un vol direct Toulouse-Toronto. Trois autres avions du même type dont deux déjà peints aux couleurs rouge et bleu de Ward attendent sur les aires de stationnement des ateliers d'Aérospatiale les dernières finitions. Les douze moyens-longs courriers Airbus A310 achetés par la compagnie canadienne, 50 millions \$ US l'unité, devraient tous être livrés début septembre, indique-t-on à Toulouse.

Aérospatiale a confirmé également être en négociations avec la compagnie Ontario Express pour l'achat de deux avions ATR42, un appareil bi-moteur, court-courrier de 42 places, copie presque conforme du célèbre Dash 7.

La visite de Mme Sauvé

Accueillie, mercredi soir, à l'issue de cette visite presque commerciale, par le ministre français des transports, à la préfecture de Haute-Garonne, Mme Sauvé sera reçue ce matin à la mairie de Toulouse avant de regagner Paris pour la dernière journée de sa visite d'Etat, avant son départ fixé à vendredi matin.

Hier, le lourd climat du contentieux franco-canadien sur la pêche qui a assombri, à Paris, les deux premières journées de la visite d'Etat du gouverneur général en France, s'est noyé dans l'épais brouillard qui recouvrait la crête de Vimy.

Le lieu est célèbre par l'imposant monument dédié à la mémoire des quelque 60,000 soldats canadiens, tombés sur les champs de batailles du nord de la France durant la première guerre mondiale.

Mme Jeanne Sauvé avait tenu à se recueillir dans ce paysage portant encore les traces des combats, où les champs et forêts sont encore creusés de trous d'obus, et interdits aux promeneurs parce qu'encore truffés de grenades et d'engins non explosés.

En présence du ministre des affaires des anciens combattants George Hees et de son homologue français Georges Fontès, le gouverneur général, salué par un détachement de l'armée canadienne venu de la base de Lahr en Allemagne fédérale, a déposé, au pied du mémorial, une couronne d'œillets rouges et blancs avant de gagner l'aéroport de Lille.

À bord d'une vieille "Caravelle" de plus de vingt ans d'âge et frappée des insignes de la république française, Mme Sauvé a rallié la capitale française de l'aéronautique moderne, Toulouse, dans le sud-ouest de la France.

Pas de quotas de pêche pour la France dans la zone des 200 milles

OTTAWA (PC) — Le Canada persiste à répéter à la France qu'elle n'obtiendra pas de quotas de pêche dans la zone de 200 milles faisant partie du territoire canadien, à moins que d'un commun accord les deux pays confient à un organisme d'arbitrage international, la question d'une frontière maritime pour les îles françaises situées non loin de Terre-Neuve.

Tout en rappelant cette position du Canada, un haut fonctionnaire, qui a demandé à conserver l'anonymat, a suggéré aux journalistes de se souvenir de la déclaration faite vendredi par le ministre des Affaires extérieures, M. Joe Clark. Le Canada, avait déclaré celui-ci, est toujours intéressé à des négociations sérieuses en vue de résoudre la mésentente sur les quotas de pêches et la frontière maritime.

Mais le refus des autorités françaises de discuter d'un recours à l'arbitrage international pour établir les frontières maritimes de St-Pierre-Miquelon incite le gouvernement fédéral à conclure qu'un traité sur les pêches conclu en 1972 entre le Canada et la France est sans valeur, avait dit M. Clark.

Une ombre

Ces jours derniers à Paris, au cours d'un dîner d'Etat en l'honneur de Madame le gouverneur général Jeanne Sauvé, le premier ministre français, M. Jacques Chirac, a noté que la mésentente jetait une ombre sur les relations entre Ottawa et Paris. La France, avait-il affirmé, désire l'arbitrage dans le cadre du traité de 1972.

On s'attendait à ce que M. Chirac profite de la visite de Mme Sauvé à Paris pour lancer une telle attaque contre le Canada, a déclaré le fonctionnaire fédéral.

La semaine dernière, quelques jours avant la visite de Mme Sauvé, le gouvernement français a annoncé un quota de 26,000 tonnes de morue pour ses pêcheurs dans la zone controversée.

Loi sur l'avortement: jugement de la Cour suprême aujourd'hui

par Marie TISON

OTTAWA (PC) — C'est ce matin que la Cour suprême rendra son jugement sur la constitutionnalité de la loi canadienne sur l'avortement.

Les juges du plus haut tribunal du pays devront décider si le Dr Henry Morgentaler et deux autres médecins de sa clinique torontoise, le Dr Leslie Frank Smoling et le Dr Robert Scott, doivent subir un nouveau procès.

Par la même occasion, la Cour suprême décidera si elle va entendre l'appel logé par l'ex-boxeur Reggie Chartrand à l'encontre du ministre de la Justice du Québec Herbert Marx. M. Chartrand désire voir la Cour suprême se pencher sur les pouvoirs du ministre de la Justice de suspendre les procédures qu'il a engagées contre le Dr Yvan Machabée pour un avortement pratiqué en 1982.

Le Dr Morgentaler et ses deux collègues ont été accusés en 1983

d'avoir comploté pour procurer un avortement illégal. Les médecins ont été acquittés par un jury torontois en novembre 1984, mais le gouvernement ontarien en a appelé de cette décision.

En octobre 1985, la Cour d'appel de l'Ontario a ordonné la tenue d'un nouveau procès, alléguant des erreurs juridiques fondamentales commises par le juge de première instance.

Le Dr Morgentaler et ses collègues en ont appelé de cette décision devant la Cour suprême. Depuis la tenue de l'audience, en octobre 1986, la cause était en délibéré.

Les juges de la Cour suprême devront décider ce matin si la loi canadienne sur l'avortement viole les droits à la vie.

Des accusations d'outrage au tribunal seront réclamées contre les infirmières de l'Alberta

EDMONTON (PC) — L'Association des hôpitaux de l'Alberta doit se présenter en Cour du banc de la reine d'Edmonton, jeudi, pour réclamer que des accusations d'outrage au tribunal soient portées contre les infirmières en grève depuis lundi dernier.

Le juge Kenneth Moore a accordé à l'association, mercredi, la permission de consolider ses demandes d'inculpations en une seule, au lieu d'avoir à en formuler 12 semblables dans au-

tant de districts judiciaires.

"C'est un mépris incroyable de l'autorité et il faut faire quelque chose", a commenté le juge Moore, en parlant du débrayage illégal des

11,000 membres des infirmières unies de l'Alberta.

En vertu d'une loi adoptée en 1983, les grèves des employés d'hôpitaux sont interdites, parce qu'ils sont considérés comme occupant des postes essentiels. Il leur faut, en cas de différends, recourir à un arbitrage dont les décisions sont exécutoires.

Depuis le début de la grève, des ordres de retour au travail ont été donnés par la Commission des relations de travail de l'Alberta et par un tribunal de la province.

"Ils peuvent faire venir l'armée, mais seul un règlement négocié va mettre fin à la grève", a lancé la présidente du syndicat, Mme Margaret

Ethier, qui a ajouté que les menaces et l'intimidation n'auraient pour effet que de rendre les infirmières encore plus en colère.

En vacances au moment de l'arrêt de travail, le premier ministre, M. Don Getty, et le ministre des Hôpitaux, M. Marvin Moore, sont rentrés d'urgence à Edmonton, afin d'assister à



Usine incendiée

(Laserphoto PC) Un million et demi de dollars de pertes et 35 travailleurs mis à pied, tel est le lourd bilan d'un incendie qui a dévasté hier matin, à Dunham, les installations des Industries Ma Bella.

C'est une défaillance du système électrique qui est à l'origine du sinistre, comme l'ont confirmé quelques employés de l'usine spécialisée dans la fabrication de maisons mobiles, rencontrés devant la bâtisse au moment de l'incendie.

"C'est arrivé un peu avant 9h, a expliqué l'un de ceux-là, M. Jacques Gagnon. Il n'y a pas eu de panique. Tout le monde s'est trouvé un extincteur pour asperger les boîtes électriques, mais cela ne servait à rien car le feu progressait trop rapidement, même si tout le monde a donné tout ce qu'il a pu pour l'éteindre."

Aux côtés de ce travailleur, un de ses collègues regardait brûler l'usine du chemin Noiseux, passablement dépité. À travers sa moustache alourdie par des glaçons, M. Réal Déland a parlé d'une explosion. "On a entendu un genre de détonation. Un seul des 35 travailleurs se trouvait près des boîtes électriques, mais il n'a pas été blessé."

Publicité sur le tabac: projet de loi renvoyé en 3e lecture

OTTAWA (PC) — Un comité des Communes a approuvé et renvoyé à la Chambre pour troisième et dernière lecture, mercredi, le projet de loi visant à supprimer toute publicité sur le tabac dans les médias à compter du 1er janvier 1989.

Le projet de loi prévoit également l'interdiction graduelle de la publicité en plein air sur le tabac avant le 1er janvier 1991 et la disparition du logo d'un produit du tabac sur les enseignes des détaillants avant le 1er janvier 1993.

Si la loi est adoptée par les deux Chambres et sanctionnée

par le gouverneur général, les fabricants de cigarettes ne pourront plus parrainer des événements sportifs ou culturels sous l'appellation de leurs produits, mais seulement sous les noms des compagnies. Ils pourront cependant terminer les contrats existants déjà.

Il sera interdit, d'un autre côté, de se servir de logos et des noms des marques de cigarettes sur des produits autres que ceux du tabac.

Les gens à qui le tabac a fait du tort pourront, par ailleurs, continuer à poursuivre les compagnies de tabac devant les tribunaux pour dommages

Lotto Provincial: des poursuites envisagées

VICTORIA (PC) — La Colombie-Britannique intentera probablement des poursuites civiles dans l'espoir de récupérer une partie des sommes qu'elle a perdues quand la vente des billets du jeu de lotto Provincial a dû être suspendue, pendant la tenue d'une enquête sur une fraude.

Le secrétaire de la loterie, M. Elwood Veitch, a fait savoir mardi que les procédures judiciaires seraient prises contre l'imprimeur des billets, la firme Cana-

dian Security Printers, de Mississauga, en Ontario.

Les billets de 5 \$ dont certains donnaient droit à un lot boni ont été retirés des magasins après que 10 résidents québécois eurent été accusés de fraude, à l'issue d'une enquête de deux mois de la Sûreté du Québec.

Selon M. Veitch, le gouvernement provincial perdra autour de 650,000 \$ en revenus anticipés par suite de l'interruption des ventes, le 13 janvier dernier.

VENTE DE TAPISSERIE

DES CENTAINES DE ROULEAUX DE TAPISSERIE

A PARTIR DE **4.99** r.s.

Régulier: 19.95

STORES VERTICAUX

DRACO

Rabais de **50%**

TAPIS ST-ELIE INC.

1023, Rte 220, St-Elie d'Orford

822-4143 • 569-5995

FONDATION DE L'HÔPITAL ST-VINCENT-DE-PAUL DE SHEBRROOKE

LISTE DES PRIX, TIRAGE 22 JANVIER 1988

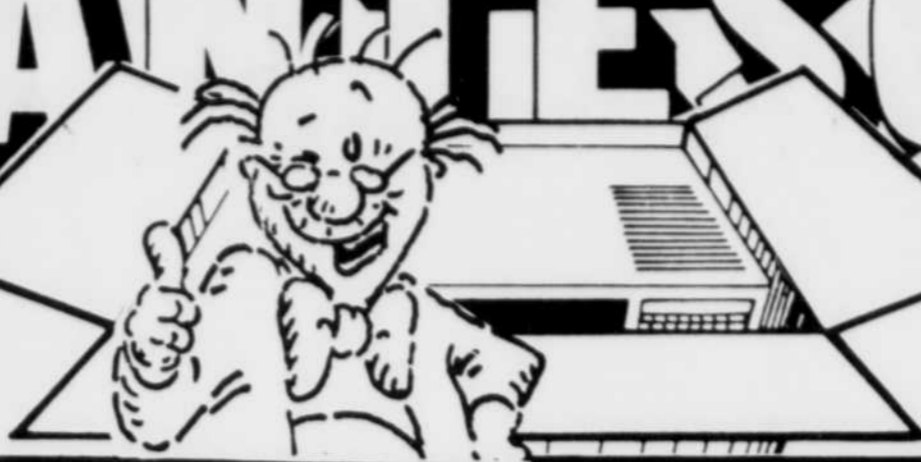
LOTO-MÉDIC

VALEUR TOTALE: 26153\$.	VALEUR	# GAGNANT	NOM DU GAGNANT
Automobile Mercury Tracer L 88 (10115) LE VOITURIER	10265\$	5467	AUGUSTE MICHAUD 2367, De ROUVILLE SHEBRROOKE
Système de son AM-FM cassette stéréo (150) ANDRE RADIO	450\$	12808	MARYSE DURANLEAU 1135 DES JACINTHES SHEBRROOKE
Table tournante au Laser Hitachi TELE-SON	504\$	20637	LORETTE CLOUTIER 1868, CHAGNON #4 SHEBRROOKE
Un week-end en condo pour 2 ou 4 pers. DOMAINE ST-LAURENT	300\$	3386	CARBURE DE L'ESTRIE 84, 10e AVENUE SHEBRROOKE
Un équipement de ski Rossignol, bottes Salomon SX81, fixations Salomon 747 et bâtons Rossignol. SPORT EXPERT CARR.	1215\$	22607	FRANCOIS GOSSELIN 254, 6e AVENUE SHEBRROOKE
Hébergement dans un chalet (2 ch. à coucher) pour 5 nuits OU dans l'auberge pour 2 pers. (2 nuits, 2 déjeuners et 2 soupers) ESTRIMONT	600\$	25995	P. SURPRENANT 595 CHAMBLY SHEBRROOKE
Four micro-ondes General Electric. BUREAU & BUREAU	350\$	26800	CONSTRUCTION LONGER ROCK FOREST
Un abonnement, saison de golf 88 adulte. CLUB GOLF SHERB.	500\$	5803	RESSORT DEZIEL SHEBRROOKE
Système de son portatif Hitachi TELE-SON	400\$	16825	ANDRE GAGNON 1372 ST-LOUIS SHEBRROOKE
Un week-end en condo pour 2 ou 4 pers. DOMAINE ST-LAURENT	504\$	16213	JEAN-LUC GRENIER ST-MATHIAS
Un fauteuil SHERMAG, Sherbrooke	300\$	11103	DANIELLE DESMARAIS 405 WOOD SHEBRROOKE
Un abonnement, saison de golf 88. CLUB GOLF SHERB.	500\$	28809	SERGE PROTEAU ROCK FOREST
Automobile Mercury TRACER L 88 (10115) LE VOITURIER	10265\$	20709	MADELEINE BOURGAULT R.R. 1 DEAUVILLE

32922

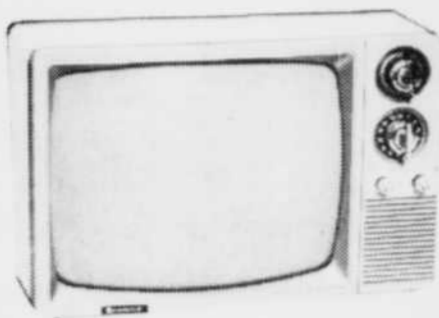
GIGANTESQUE

VENTE



D'ENTREPÔT

10,000,000 À ÉCOULER



TÉLÉCOULEUR 14"
 • Syntonisation VHF/VHF
 • 100% transistorisé

QUANTITÉ 35 **\$227⁹⁹**



AIWA
BALADEUR CASSETTE STÉRÉO
 Modèle HS-G35
 • Cassette auto-inversion
 • Égalisateur à 3 bandes
 • Sélecteur de bandes
 • Câble d'écoute de haute qualité
 AUTO INVERSION QUANTITÉ: 100
\$87⁹⁹



Panasonic
RADIO PORTATIF AM/FM STÉRÉO CASSETTE
 Modèle RX-C36
 • Radio AM/FM stéréo avec magnéto-cassette
 • Enceinte acoustique 2 voies, 4 haut-parleurs
 • Prises d'entrée auxiliaire
 • Compensateur de fréquence à 5 bandes
 QUANTITÉ: 50 **\$99⁹⁹**



FOUR À MICRO-ONDES
 • Capacité 0.4 pied cube
 • Puissance de 500 watts
 • Plateau amovible
 • Mécanisme d'arrêt automatique
 LIVRE DE RECETTE INCLUS
 QUANTITÉ: 30 **\$147⁹⁹**

AUCUN PAIEMENT AVANT MAI 1988
 AUCUN DÉPÔT ★ AUCUN PAIEMENT ★
 ★ Conservez votre argent et profitez de cette offre sans précédent. Nos conditions de financement vous permettront de conserver vos sous et de profiter tout en prenant avantage des spéciaux de nos meilleurs prix.
 ACHÉTEZ MAINTENANT PAYEZ DANS 120 JOURS
 (Paiement en mai 1988) sur tout achat de plus de \$300. ★ Conditionnel à l'approbation du crédit.

RABAIS ALLANT JUSQU'À 60%

\$1500* DE CRÉDIT INSTANTANÉ

TOSHIBA FOUR À MICRO-ONDES
 Modèle ERX-4350
 • 200 / 500 watts avec 2 niveaux de puissance
 • Taille compact
 • Fonction pour décongélation
 • Minuterie rotative de 30 minutes
\$199⁹⁹ QUANTITÉ: 30

Quasar FOUR À MICRO-ONDES
 Modèle YMQ-6696
 • Capacité 1 pied cube
 • 6 niveaux de puissance, jusqu'à 600 watts
 • Système de cuisson «Easy-Matic»
 • Répartition des ondes (rota-flow)
 • Triple mémoire
\$533⁹⁹ QUANTITÉ: 40

Panasonic FOUR À MICRO-ONDES
 MODÈLE NN-6567
 • Capacité de 1 pied cube
 • Intensité variable jusqu'à 700 watts
 • Triple mémoire
 • Décongélation et cuisson par le poids
 • Plateau rotatif automatique
\$369⁹⁹

MAGNÉSCOPE VHS
 • Télécommande infrarouge à 11 fonctions
 • Câblélecteur intégré
 • Rebobinage automatique
 • Programmable sur 14 jours
\$347⁹⁹ QUANTITÉ: 20

HITACHI
 LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS
 Modèle MT-2550
TÉLÉCOULEUR 20"
 • Télécommande infrarouge 19 fonctions
 • Affichage à l'écran / volume et canal
 • Minuterie de sommeil
 • Écran teinté
 • Syntonisation électronique
\$547⁹⁹ QUANTITÉ: 30

RCA
TÉLÉCOULEUR STÉRÉO 21"
 Modèle FPR518R
 • Télécommande à accès direct 18 fonctions
 • Autoprogrammation des canaux
 • Système de réduction de bruit Dolby
 • Syntonisation électronique 120 canaux
 • Tube écran à coins carrés
\$577⁹⁹

Panasonic HQ MAGNÉSCOPE VHS
 Modèle PV-2700
 • Télécommande infrarouge 14 fonctions
 • Syntonisation digitale
 • Programmable
 • Câblélecteur intégré 98 canaux
\$469⁹⁹ QUANTITÉ: 50

HITACHI
 LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS
 Modèle MD-28
SYSTÈME DE SON DOUBLE CASSETTE
 • Syntonisateur au quartz 25 watts par canal, égalisateur 5 bandes
 • Magnéto-cassette double, dolby B
 • Table tournante semi-automatique
 • 2 haut-parleurs, 2 voies
 • Cabinet audio LACX-MD-28
\$597⁹⁹ QUANTITÉ: 30

HITACHI
 LA SCIENCE AU SERVICE DES SENS
 Modèle MD-53
SYSTÈME DE SON CABINET AUDIO INCLUS
 • Télécommande infrarouge
 • Syntonisateur numérique au quartz 50 watts par canal
 • Égalisateur graphique à 5 bandes
 • Magnéto-cassette double Dolby B, copie à haute vitesse
 • Lecture continue
 • Table tournante semi-automatique à entraînement par courroie
 • Haut-parleur «TOWER» à trois voies
\$697⁹⁹ QUANTITÉ: 20

KYOCERA Finemovie 8
 Modèle KD-1100U
GAMESCOPE 8MM
 QUANTITÉ: 30
 OPTION VALISE DE TRANSPORT \$99⁹⁹
 • Temps de lecture et d'enregistrement 120 min (PG-120)
 • Senseur d'image transistorisé (CCD)
 • Lentille: manuelle 2.5 x zoom, F 12-30mm F 1.6 avec macro
 • Auto-focus, infrarouge
 • Iris automatique
 • Éclairage minimum: 9 lux
 • Poids: 3 lb 1 oz (1.4 kg)
\$1399⁹⁹

80 MOIS DE GARANTIE
 «LA TRANQUILLITÉ AU FOYER»
 J.M. SAUCIER vous offre la tranquillité au foyer grâce à sa garantie 80 mois pouvant couvrir les pièces, la main-d'œuvre et le service à domicile moyennant un supplément.

SERVICE CINQ ÉTOILES
 ★ Une équipe de techniciens diplômés
 ★ Un équipement de contrôle ultra moderne dépassant les normes
 ★ Un service autorisé sur garantie des plus grandes marques
 ★ Réparation sur appareils hors garantie
 ★ Flotte de camions pour service à domicile

SANS FRAIS
 Utilisez votre carte de crédit sans frais additionnels. Demandez votre carte J.M. Saucier

MasterCard, Visa, J.M. SAUCIER

87 manufacturiers de marque reconnue sont représentés dans nos 11 SUPER MAGASINS

	ST-JEAN-SUR-RICHELIEU 1071, BOUL. DU SÉMINAIRE Nord BROSSARD 6835, boul. TASCHEREAU (entre Chis-Chis et TOYRUS) NOUVEAU 349-5835	GRANBY 755, rue PRINCIPALE (Les Halles de Granby) 375-9222
	Magasin entrepôt MONTRÉAL 10090, ST-LAURENT 445-6388	DRUMMONDVILLE 740, BOUL. ST-JOSEPH 474-2727
	Magasin entrepôt ST-LÉONARD 6860, JEAN-TALON Est 395-1000	SHERBROOKE 2300, KING Ouest 563-9191
	LONGUEUIL 2904, CHEMIN CHAMBLY 251-0600	OTTAWA/NEPEAN 780, BASELINE ROAD coin Hisher Heights Plaza 727-0159
	POINTE-CLAIRE 971, ST-JEAN Nord 651-0070 694-9180	OTTAWA/VANIER 522, MONTRÉAL-ROAD, ST-LAURENT 744-7890

Télécouleurs • Fours à micro-ondes • Systèmes de son • Vidéos • Caméras • Radios d'autos • Téléphones cellulaires • Radios portatifs

L'adulte, enfant pauvre du niveau collégial selon la Commission de l'enseignement professionnel

par Lia LEVESQUE

MONTREAL (PC) — L'éducation des adultes au collège a besoin d'un grand ménage: les différents diplômes ne sont pas connus de la majorité des employeurs; les services sont méconnus des adultes eux-mêmes et on ne dispose d'aucune statistique sur le placement de ces étudiants.

Depuis la réforme de l'enseignement aux adultes au collégial, le traditionnel DEC ou diplôme d'études collégiales a été scindé en DEC, en AEC (attestation d'études collégiales) et CEC (certificat d'études collégiales).

En plus, il existe par exemple 160 programmes d'attestations d'études collégiales et d'innombrables programmes de formation sur mesure. Et ces études peuvent être complétées à temps complet ou partiel.

Alors comment s'y retrouver? En conférence de presse hier à Montréal, la Commission de l'enseignement professionnel, une constituante du Conseil des col-

lèges, admettait que les employeurs ne connaissent pas la différence entre ces diplômes. Il s'ensuit une absence de reconnaissance de la valeur de ces diplômes.

Le DEC est un diplôme complet, comprenant des cours obligatoires en philosophie, français, éducation physique, en plus des cours complémentaires et des cours de spécialisation.

Le certificat comprend les cours de spécialisation mais pas les cours obligatoires de français et philosophie. On juge que l'adulte possède une expérience de vie suffisante.

L'attestation est une forma-

tion de plus courte durée, qui vise surtout à actualiser la formation d'une personne qui veut se recycler ou se mettre au fait des nouvelles technologies.

La moitié de la clientèle des collèges est adulte. En 1986, environ 62,000 adultes étaient inscrits aux programmes-maison ou aux attestations d'études collégiales. 7,500 autres adultes suivaient des cours au niveau du certificat. 15,000 autres suivaient l'enseignement régulier pour obtenir un DEC.

Barrières multiples

Les adultes qui entreprennent des cours au collège ne se butent pas qu'à l'ignorance des em-

ployeurs, mais aussi à celle du gouvernement.

La Commission déplore que c'est aux deux paliers de gouvernement qu'il existe le plus de barrières: "Il est profondément absurde et attristant de constater que, lors de la sélection pour un poste au gouvernement, l'absence d'un DEC entraînera le rejet de la candidature d'une personne."

Les syndicats d'enseignants aussi rejettent parfois ces programmes pour des motifs de principe, compte tenu de l'absence de formation générale et à cause du risque d'un trop grand asservissement aux besoins du marché du travail, note l'organisme.

Utilité à prouver

En plus d'être méconnus, les types de diplômes n'ont pas tous une utilité démontrée, commentait M. Claude Gauthier, président de la Commission: "La formation est de qualité mais peut être de meilleure qualité. Des programmes identiques sont dispensés dans plusieurs collèges d'une même région. La mode, par exemple, est aux attestations en gérontologie. On sature le marché du travail.

Il n'existe aucune statistique sur le placement des adultes, une fois leur diplôme en main. Là encore, la commission note un manque de suivi: "On encourage les adultes à suivre des cours, mais on ne les suit pas. On ignore s'ils se trouvent du travail après."

Collèges fautifs?

L'éducation des adultes est un peu l'enfant pauvre de l'enseignement collégial, même s'il gé-

nère beaucoup de revenus. "Les collèges n'offrent pas tous les services qu'ils pourraient offrir", blâme M. Gauthier.

Ils ont un effort à faire sur ce plan. Par exemple, les professeurs à l'éducation des adultes ne sont pas assez disponibles. Près d'un adulte sur deux abandonne avant la fin de son cours, selon M. Gauthier. Aussi, les adultes ne bénéficient pas de la présence d'un conseiller en placement, comme les jeunes: "On économise sur l'éducation des adultes et pourtant, ce service fait des surplus financiers."

Correctifs

Les correctifs à apporter sont multiples, selon la Commission:

- informer les employeurs pour qu'ils connaissent les types de diplômes;
- compiler des statistiques sur l'efficacité des programmes et le placement réel des adultes;
- généraliser l'implantation des Centres d'accueil et de références.

Requête adressée par Guy Chevrette à la Commission d'accès à l'information

QUEBEC (PC) — Le chef de l'opposition Guy Chevrette s'adresse à la Commission d'accès à l'information pour obtenir des documents que la ministre de la Santé Thérèse Lavoie-Roux lui refuse.

M. Chevrette a réclamé hier par écrit l'intervention de la Commission pour obtenir copie des questionnaires que la ministre a fait remplir l'automne dernier aux directeurs généraux des établissements de santé du Québec.

Ces questionnaires ont servi à préparer la loi 97 destinée à empêcher les conflits d'intérêts chez les dirigeants d'établissements hospitaliers.

M. Chevrette avait réclamé par écrit ces documents à la ministre l'automne dernier mais n'a toujours pas reçu de réponse. C'est pourquoi il a cru bon s'adresser à la Commission d'accès à l'information.

Les médias d'information avaient révélé l'automne dernier que de nombreux directeurs d'établissements hospitaliers avaient touché des commissions et des privilèges dans le cadre de leurs fonctions, notamment des abonnements à des clubs de golf et des comptes de dépenses très généreux. Le gouvernement avait jugé que certains des avantages perçus étaient incompatibles avec une saine gestion des fonds publics.

Notes retenues par les enseignants

MONTREAL (PC) — Les enseignants de quatre commissions scolaires de la rive nord de Montréal retiennent depuis trois semaines les notes du bulletin de décembre de leurs élèves dans l'espoir d'obtenir des concessions dans les négociations sur le renouvellement de leur convention collective.

Les commissions scolaires touchées sont Blainville-Deux-Mon-

tagnes, Ste-Thérèse, St-Eustache et Deux-Montagnes.

La situation inquiète surtout les étudiants de cinquième secondaire, qui ont besoin de leur bulletin de décembre pour s'inscrire au collège. Depuis deux jours, les 525 élèves de cinquième secondaire de l'école polyvalente de Ste-Thérèse boycottent leurs cours. La direction a décidé de fermer l'école aujourd'hui.



Bourassa décoré

Le Bonhomme Carnaval est allé à l'Assemblée nationale hier pour assister à la remise de la médaille du Carnaval de Québec au premier ministre Robert Bourassa par le président de l'événement, Claude Beau-

Le spécialiste des fruits de mer et du poisson frais en tout temps

SPECIALITÉS:
MOLLUSQUES et CRUSTACÉS
Nous avons tout à nos comptoirs pour bien vous traiter

Poissonnerie Boisvert INC.

Les mêmes propriétaires depuis 25 ans
Marcel A. et Jacques Boisvert

Toujours situé au
256 Marquette, Sherbrooke
Tél.: 569-2569

Ouvert le samedi jusqu'à 17 heures

LIVRAISON GRATUITE
VASTE STATIONNEMENT
RUE PEEI

- RÈGLEMENT:**
- 1 — Peuvent participer à ce grand concours les personnes dont le nom de famille apparaît dans l'annonce "LES FAMILLES CHANCEUSES".
 - 2 — Cette annonce sera publiée 50 fois et comportera deux noms de famille, à chaque fois. La première annonce sera publiée dans **La Tribune** le 11 janvier 1988.
 - 3 — Du lundi au vendredi, à chaque jour, parmi les participants ayant rempli correctement le coupon, l'on procédera à UN tirage d'un **BON D'ÉPICERIE** de 100\$ chez le marchand de votre choix. **PREMIER TIRAGE le 13 janvier 1988.**
 - 4 — Le **24 mars 1988** aura lieu le tirage de l'**AUTO TOYOTA TERCEL 1988** d'une valeur de **9,769,67\$** incluant transport, préparation et taxe de vente.*
 - 5 — Tous les tirages se feront à **La Tribune** et les noms des gagnants seront publiés dans le journal. Les gagnants seront avisés, par lettre, de la façon dont ils entreront en possession de leur prix.
- * POUR L'AUTO, LE GAGNANT DOIT ÊTRE ABONNÉ À LA TRIBUNE À LA DATE DU TIRAGE.

**AUJOURD'HUI
LES NOMS DES FAMILLES
CHANCEUSES**

**Rioux
Thompson**

GAGNANT(E) DU BON D'ÉPICERIE DE 100\$

Mme Fernande Martel
290, rue Gosselin
Wotton
TIRAGE du 27 janvier 1988

COUPON DE PARTICIPATION

Nom _____

Adresse _____ Ville _____

Code Postal _____ Tél.: _____

Date de la parution de mon nom de famille _____

Abonné à La Tribune (s.v.p. cochez) _____

Épicerie choisie: _____

Le Concours "LES FAMILLES CHANCEUSES"
LA TRIBUNE, C.P. 2450
SHERBROOKE, Qué. J1J 4H3

32237

À GAGNER
Une auto
TOYOTA TERCEL 1988
+
50 bons d'épicerie
de
100\$

"Les Familles Chanceuses"

de **la tribune**

avec la collaboration de

Picken service
TOYOTA (1987) inc.

Le concours se terminera le 24 mars 1988

Picken service 1^{er} concessionnaire TOYOTA EN ESTRIE
A quelques minutes de votre domicile

Yvon Gagné, prop. Lucie Bergeron, prop.

une invitation toute spéciale
à venir rencontrer la nouvelle équipe et voir la gamme complète des produits TOYOTA chez

Picken service
TOYOTA (1987) inc.

153, Rte 116, Richmond (819) 826-2309

Picken service
TOYOTA (1987) inc.

de Richmond

remettra au gagnant du concours, une

TOYOTA TERCEL 88

d'une valeur de

9769⁶⁷

(taxe incluse)